

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

Directeur : HENRI BOURASSA

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5155

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

LEUR SOTTISE

Il est toujours intéressant de lire les délibérations des loges orangeristes et de leurs annexes, chevaliers noirs de ceci ou de cela.

De ce point de vue, nous connaissons peu de choses aussi intéressantes que le procès verbal de la réunion du Grand chapitre des Chevaliers noirs royaux d'Irlande.

Ces Chevaliers noirs et royaux demandent naturellement que le gouvernement prohibe ici toute propagande en faveur du Sinn Fein.

Non contents de cette déclaration générale, qui entraînerait forcément la suppression de toutes les écoles allemandes, les Chevaliers noirs et royaux pressent "le gouvernement d'interdire l'enseignement de la langue allemande dans les écoles publiques pour une période d'au moins cinquante ans."

Il ne s'agit plus, on le voit, d'une mesure qui aurait un objet national très discutabile, mais enfin un objet national ; il s'agit d'une pure mesure de châtiment.

Non ! ils n'ont songé qu'à une chose : manifester contre l'Allemand. Il en ont oublié le vieux proverbe anglais qui dit que c'est une fort mauvaise opération que de se couler le nez sous le prétexte d'être désagréable à l'adversaire.

Quand on voit des choses comme cela écrites en blanc et en noir, on comprend qu'on puisse faire croire à ces gens-là que les Canadiens français sont assez stupides pour ne pas vouloir, quand ils en ont besoin, apprendre une autre langue que la leur.

DEUX MOIS DE SESSION

IMPRESSIONS D'ENSEMBLE

La session est finie et peut-être aussi le parlement. Les déclarations ministérielles donneraient à penser le contraire.

Par l'Assemblée dont la digestion est lente et pénible au début, comme celle des dyspeptiques nerveux, se met à avaler, à la fin, trois copieux repas de bills par jour sous la direction du docteur Gouin.

Pour savoir exactement ce que la session a produit il faut attendre le texte définitif des statuts qui nous parviendra, solennellement retif de chagrin noir, dans quelques semaines, après avoir passé par la "chambre" de l'imprimeur, car les malins prétendent que c'est dans ce troisième corps officieux que s'effectuent les amendements définitifs aux statuts qui prennent alors les noms divers et barbares d'erreurs électorales, de fautes de transcription, d'écarrissements, de manuscrits, d'écarrissements, de manuscrits, d'écarrissements, de manuscrits.

Quant à la rumeur du départ de sir Lomer Gouin, elle est tellement grosse, elle est devenue tellement affirmative et catégorique qu'il n'est presque plus possible de lui donner un nom. Parloir on semble s'entendre sur un point, le déménagement du premier ministre. On conçoit qu'il quitte Québec, mais on se dispute sur l'endroit où il va.

Le premier ministre lui-même sait tellement que sa démission fait le sujet de toutes les conversations des couloirs de la politique que cela lui a valu de mettre dans l'eau bouillante l'un de ses meilleurs partisans. C'était au comité de législation. On parlait de la question des déménagements, quand l'un de ceux qui se sont plus occupés de ce projet penètre dans la salle.

—Tiens, lui dit le premier ministre, nous parlions justement de votre bill.

—A ce moment tous les journaux précédant la prorogation pour la fin de la semaine.

mun quand il a rappelé à la Chambre cette vérité si simple qu'elle paraissait vouloir oublier : "Que le clerc ait tort ou qu'il ait raison, il n'en reste pas moins certain qu'il regarde avec défiance une loi qui le traîne obligatoirement."

Aussi, si nous paraît bien que la loi de l'instruction publique obligatoire est tabou, car il n'y a rien de tel que de rappeler aux gouvernants et aux députés la crainte salutaire de l'électeur qui est le commencement et la fin de toute sagesse politique.

Telle n'a pas cessé d'être l'opinion du gouvernement qui en a donné une preuve signalée et positive cette fois quand il a soumis l'exemption de la bière, des vins légers et du cidre, de la loi de prohibition générale à l'approbation de l'électorat.

Par contre, bien qu'il n'ait pas eu de législation nouvelle à ce sujet mais simplement l'application d'un principe déjà introduit dans nos lois, il semble que la députation souffre impatiemment l'immunité des biens religieux et que l'on doit voir s'engager, avant la reprise sérieuse du débat sur l'instruction scolaire, la discussion de la non-imposition des biens de l'Eglise.

Certains esprits réfléchis inclinent à croire que l'on devrait céder l'immunité des presbytères des églises, car leur entretien est payé directement par le contribuable municipal qui ne fait que changer de nom dans l'espèce sans changer de personne, et après avoir jeté ce lest, se préparer à défendre avec acharnement l'exemption des biens des communautés qui n'ont pas comme les fabriques, le moyen d'assurer leur subsistance.

Lors de la refonte des statuts qui commencent incessamment, il est possible, nous a-t-on dit, que la question se pose.

Certains municipalités des environs de Montréal se sont endormies grâce aux complaisances compatibles de la législature, et suivant un ancien usage, ces cigales commencent à jeter des yeux de convoitise sur les communautés économes qui pourraient les aider à payer leurs dettes, il faut être en garde.

Nous aurons d'ailleurs occasion de revenir sur cette question, car c'est trop peu d'un article pour résumer les impressions laissées par deux mois de parlementarisme.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR

????????????

M. notre maître est-il assez normal ? soit dit sans vouloir insulter à la mémoire de nos aïeux. Tout le monde, y compris nous conclonait au nom corrélien, croigot du comte, car que M. notre maître avait formulé des accusations contre le gouvernement Gouin, au cours de sa dernière nuit électorale. Tout le monde et Rodrigue se sont trompés.

Mais nous n'y étas pas du tout, assure Son Honneur le nouvel honoraire, je n'ai jamais douté de l'intégrité, de l'honnêteté, de la probité, etc., etc., du gouvernement ; les journaux n'ont mal rapporté ; fat simplement posé des questions.

Qui donc voulait créer les points d'interrogations oratoires ? Celui-là ferait fortune. Pour les citations, de Jean Jaurès, on sait qu'il existe un geste qui équivaut aux guillemets. Sans avoir besoin de nommer l'auteur, chez qui il pique, l'orateur, au début de la phrase imprimée, n'a qu'à lever la main gauche en se recroquevillant l'index et le majeur, pour signifier qu'il ouvre les guillemets, et, à la fin, il n'a qu'à répéter le même, de la droite, pour annoncer à ses auditeurs que les guillemets sont fermés. Comme ça, personne n'est dupé et l'honneur est sau.

Pourquoi alors ne pas avoir le point d'interrogation gesticulé ou mimé ? M. Martin, lui, par exemple, pourrait se servir de son tonnet dans les deux sens : le péroratif comme l'autre — pour faire savoir à ses chers électeurs le moment précis où ses paroles prennent la forme interrogative. D'un ton de matins, ses cheveux déviraient le plus beau point d'interrogation imaginable.

C'est pour l'avenir du reste que nous parlons, car le cas actuel est bien réglé. M. Martin demandait si le gouvernement provincial était-il l'organe de la confiance populaire. Inutile d'ergoter ; nous avons la réponse limpide et claire : le gouvernement de Québec est la crème des gouvernements. A preuve il a nommé M. Martin au conseil législatif.

En fait de question, nous serait-il permis de demander si par hasard M. Médéric Martin ne serait pas un farceur ? Qu'on ne s'y trompe pas, c'est une question, pas autre chose. Le doute n'est pas possible ; voici le signe nécessaire : ?????????

Max SOREL.

"LE CLASH"

L'ouvrage de M. Moore sur la question des races et des langues au Canada a des milliers de lecteurs au Canada, aux Etats-Unis, en Angleterre ; il doit même en paraître une édition en France, d'ici quelques mois. Il en reste quelques exemplaires de la dernière édition, au Devoir. On peut s'en procurer au prix de \$1.75 l'unité, \$1.90 par la poste, envoi recommandé.

CHRONIQUE D'OTTAWA

LE BUDGET EST DE PLUS EN PLUS ENFLÉ

M. White demande près d'un demi-milliard pour le prochain exercice, soit une augmentation de \$137,996,832 sur l'année écoulée, sans compter les dépenses de guerre — Plus de 100 millions de dollars au seul chapitre des intérêts

Le "tug-of-war" entre l'Ouest et l'Ontario continue

PAR ERNEST BILODEAU.

Ottawa, 19 mars. Le ministre des Finances n'attendait que la fin du débat sur l'adresse pour déposer le livre bleu des crédits que le gouvernement demande pour acquitter les dépenses publiques qu'il prévoit pour l'exercice financier qui va commencer le 1er avril prochain.

En réponse à des questions inscrites au feuilleton, M. Calder a appris à M. Proulx que les dépenses du comité de Rapatriement, à la date du 11 courant, s'élevaient à \$60,720, ce qui comprend \$20,364 de salaires. M. White déclare que la commission Pringle sur le prix du papier a imprimé à ce jour jusqu'à présent \$75,945, et qu'elle a eu entre autres bons effets celui de permettre aux journaux de continuer leur publication et de prêter leur influence au succès des emprunts de guerre.

La Chambre doit continuer demain à voter les subsides, ceux des chemins de fer en particulier. Le Sénat ne s'est réuni que pour s'ajourner à demain, et probablement à quelques jours plus tard encore les Communes ayant négligé de lui fournir de la besogne.

La malinée a été marquée surtout par l'arrivée du régiment de la Princesse Patricia, auquel la population d'Ottawa a fait une enthousiaste réception ; le temps était admirable et la rentrée des jeunes guerriers coiffés de leur casque métallique a été de son côté, dans un tout récent article écrit en réponse à la proposition du Star "de donner plus de représentation au Québec dans le ministère", quelques heures après un premier Québec de l'Épénement sur la question :

Quant aux crédits ordinaires, ils atteignent le total de \$351,785,490, comparé à \$266,051,025, l'année dernière, soit un peu plus de 85 millions d'augmentation, qui se compose à peu près comme suit : partie de l'intérêt sur la dette, 28 millions, pensions militaires, 14 millions, chemins de fer et canaux 3 millions, travaux publics 4 millions, police à cheval de l'Ouest, 1 million, réajustement des soldats 22 millions, dépenses prévues sous diverses rubriques, 17 millions. Il y a une diminution de 30 millions à l'article des dépenses d'encaissement de certains revenus des chemins de fer et des canaux, mais on trouve par contre une augmentation de 23 millions imputée au même chapitre, mais s'appliquant au capital au lieu des dépenses dites ordinaires. Le compte Capital est aussi l'objet d'un débit projeté de 50 millions pour les chemins de fer ainsi que les ministres le laissent entendre depuis quelque temps à chaque fois qu'ils parlaient de donner du travail aux soldats, et il y aura un autre débit de 30 millions \$500,000 pour Travaux publics largement destinés à la même intention. On se rappelle à ce sujet que M. Fielding a critiqué l'idée de construire des édifices publics moins à cause de l'utilité qu'ils peuvent avoir que pour donner de l'emploi aux vétérans.

Un lieutenant de la Nouvelle-Ecosse, qui était au camp de Rhyll, pays de Galles, lorsque éclatèrent les bagarres d'il y a dix semaines, vient de déclarer, des son débarquement à Halifax, hier, que "les chefs des émeutiers étaient des étrangers (foreigners), dont des Russes, des Indiens et des Mexicains" et que "ce furent des étrangers, la plupart des Russes, qui firent le désordre et agitèrent le drapeau rouge". Là-dessus, pas un mot des Canadiens-français. Il n'y a que les racontars de Windermere du Star pour mettre en cause les notes qui auraient pu se trouver à Rhyll. Or, Windermere n'a fourni aucune preuve de son assertion démentie du reste par le commandant du camp de Montréal à Rhyll, par le général Smart à la législature, à Québec, la semaine dernière, et, cette fois-ci encore, indirectement, par le lieutenant R. W. Chipman. Le Star, depuis quelques jours, fait profession d'un ardent amour pour "les Canadiens-français ; son curieux article

fiées à construire pour la quarantaine.

On a une idée de ce que la ville d'Ottawa gagne à contenir "dans ses murs" les services administratifs officiels par la somme totale des loyers que paie le gouvernement aux propriétaires d'immeubles et de bureaux occupés par les services publics ; cette somme est de \$915,000 par année. M. Carvell ne manquera pas de souligner cette forte dépense pour justifier la construction du grand immeuble à bureaux qu'il fait élever depuis quelques mois au coût approximatif de deux millions.

En feuilletant au hasard les pages bourrées de chiffres du bilan national, on trouve aussi de petites dépenses qui évoquent des budgets plus modestes : une somme de 310 millions, pour entretien des édifices publics, par exemple, comprend un salaire de 100 piastres par année à un M. Snowdon, "pour tirer le canon de midi" et ailleurs, au ministère des Postes, un "inspecteur des chaus-sures des facteurs" est inscrit au chiffre mirobolant de \$50 par année ; nous demandons une augmentation de vingt pour cent au bénéfice de cet honorable fonctionnaire, en raison du surcroît de travail qui doit nécessairement lui incomber, à cause de l'augmentation de la boue nationale depuis les élections du 17 décembre 1917.

Aux dépenses autorisées par statut, se trouvent le salaire du gouverneur-général \$48,666 et ceux des ministres : un à \$12,000 et 18 à \$7,000, plus deux secrétaires parlementaires à \$5,000, et le solliciteur-général, au même chiffre que ces deux derniers. Il y a une somme de \$5,000 réservée pour un directeur de la santé publique, mais elle était déjà inscrite l'année dernière et n'a pas été utilisée. Il est cependant probable que ce nouveau service sera créé cette année, ainsi que l'annonce le discours du Trône.

Les bureaux du haut-commissaire canadien à Londres s'inscrivent pour \$57,863 avec l'explication suivante : "Services d'écritures, loyer et assurances, éclairage, papeterie, etc., y compris une somme de \$2,000 destinée à couvrir les dépenses contingentes, frais de cochers et billets de chemin de fer, y compris un salaire de \$1,000 par semaine." (Suite à la 2e page)

BLOC - NOTES

Conversation

L'Événement et le Soleil continuent sur un ton inaccoutumé leur échange de vues sur la représentation possible du Québec dans le ministère fédéral. L'Événement, pour sa part, veut certaines précisions, après quoi il ne sera pas loin de conclure le marché. Le Soleil, de son côté, dans un tout récent article écrit en réponse à la proposition du Star "de donner plus de représentation au Québec dans le ministère", quelques heures après un premier Québec de l'Épénement sur la question :

"Même si, poussant l'abnégation patriotique et même l'oubli, le pardon des injures, jusqu'à ce point héroïque, la province de Québec pouvait songer à écarter de son jeu toutes considérations relatives au passé, et resterait cependant ceci, et qui est capital, en ce qui regarde l'avenir, quelle garantie acceptable une telle combinaison pourrait-elle nous offrir ? Un ministre Borden, même avec l'adjonction de nouveaux ministres de Québec, ne nous offrirait, n'offrirait au pays de toute évidence aucune garantie formelle de situation acceptable. Sur quoi pourrions-nous nous baser pour demander à notre peuple d'accorder sa confiance dans un ministère Borden simplement remanié par l'adjonction d'un certain nombre de ministres canadiens-français ?"

On remarquera que le Soleil insiste sur "un ministère Borden". En fait, il est connu de tout le monde que M. Borden quittera son poste de premier ministre d'ici quelques mois. Il ne l'occupe même plus qu'en apparence. Mais s'il y avait un cabinet White, une tentative de rapprochement dont une des conditions serait l'entrée dans le ministère de trois ou quatre députés libéraux du Québec, avec, à leur tête, M. Gouin ou M. Lemieux, qu'est-ce qui se passerait ? Nous verrons se produire de bien intéressantes choses, d'ici quelque temps. Le Québec, pour sa part, n'a qu'à pratiquer pendant ce temps la politique qu'un homme d'État a déjà définie du nom de "Watchfull waiting". Dans l'intervalle, une conversation comme celle du Soleil avec l'Événement ne manque ni de sel ni de piquant.

Des "étrangers"

Un lieutenant de la Nouvelle-Ecosse, qui était au camp de Rhyll, pays de Galles, lorsque éclatèrent les bagarres d'il y a dix semaines, vient de déclarer, des son débarquement à Halifax, hier, que "les chefs des émeutiers étaient des étrangers (foreigners), dont des Russes, des Indiens et des Mexicains" et que "ce furent des étrangers, la plupart des Russes, qui firent le désordre et agitèrent le drapeau rouge". Là-dessus, pas un mot des Canadiens-français. Il n'y a que les racontars de Windermere du Star pour mettre en cause les notes qui auraient pu se trouver à Rhyll. Or, Windermere n'a fourni aucune preuve de son assertion démentie du reste par le commandant du camp de Montréal à Rhyll, par le général Smart à la législature, à Québec, la semaine dernière, et, cette fois-ci encore, indirectement, par le lieutenant R. W. Chipman. Le Star, depuis quelques jours, fait profession d'un ardent amour pour "les Canadiens-français ; son curieux article

n'en plus finir d'hier soir est significatif. S'il nous aime tant que cela, pourquoi ne met-il pas son correspondant Windermere en demeure de s'excuser auprès des soldats de notre race actuellement en Angleterre et qu'il a calomniés comme on sait ?

"Vous parlez bien français"

Un de nos amis, homme d'affaires important, nous écrit de Miami, Floride : "Dans le tramway de New-York, l'autre jour, nous cautions ensemble, trois Canadiens-français de Montréal, lorsqu'une femme nous dit poliment : "Vous êtes Français, messieurs ? " L'un de nous de lui répondre : "Non, madame, Canadiens-français de la province de Québec". Et la femme, très bien française, l'avais pourtant lu dans les journaux, que les gens de Québec parlaient un patois "à la mode de la Sentinel, et du Beastly horrible French du député Morphy reçoit un vilain coup."

Un nid à visiter

Après le général Smart et le colonel Price, tous deux de retour du front, voici un troisième officier canadien qui, à peine rendu sur les quais d'Halifax, déclare : "Argyll House est remplie d'incompétents et de vieux pétards ("ducks") il y a un tas d'officiers qui ont fait leur petit bonhomme de chemin pendant la guerre en priant Dieu qu'ils dure un an de plus, pour qu'ils gardent leurs places plus longtemps." Ainsi parle le lieutenant-colonel Pratt, troisième de nos députés soldats à tenir un pareil langage depuis moins d'une semaine. Argyll House a déjà plus d'une fois été dénoncée incidemment par le correspondant de la Gazette à Londres, journaliste canadien bien connu, et qui sait se renseigner aux meilleures sources. Les officiers canadiens qui s'y sont embusqués, y ont passé la guerre grassement payés et loin du feu, essuieront, maintenant que la guerre est finie, le feu d'une critique presque anonyme. Nous en apprenons de belles d'ici quelques mois, sur le compte de plusieurs de nos militaires les plus tapageurs. Ce sera tant pis pour leur panache.

Illogisme

Un critique d'art anglais, Clive Bell, a écrit ces semaines-ci dans une étude intitulée L'art et la guerre : "Parler de vandalisme, poser aux défenseurs des arts, de la part des gouvernements qui ont jadis accompli la destruction du Palais d'Été à Pékin n'est pas seulement hypocritique, c'est aussi de l'incivilité. Le spectacle de soldats européens et d'hommes d'État chinois coupables de persister à défendre leur liberté et leur religion, ont détruit sans miséricorde des chefs-d'oeuvres de l'art oriental, — le spectacle, dis-je, de ces gens s'apitoyant aujourd'hui sur le gothique de Louvain ou le gothique primitif de Rheims me paraît être ce que les Français appellent un peu trop fort." Clive Bell fait à allusion à la destruction d'un des plus beaux monuments de l'art chinois, pendant le dernier siège de Pékin, par des troupes européennes qui le pillèrent et le dévastèrent sans remords. Il est vrai qu'elles étaient dans un pays qui ne jouit pas de ce que nous avons accoutumé d'appeler la "civilisation européenne".

G. P.

LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU FRANÇAIS

La valeur économique du français, tel est le titre de la dernière brochure que vient de publier, dans sa série à dix sous, l'Action française. Elle contient la dernière conférence de M. Léon Lorrain et l'allocution que prononça à cette occasion M. le sénateur Belcourt.

La valeur économique du français, comme Pour l'Action française, la Race supérieure, la Veillée des bercanux et Si Dollar revenait... qui paraîtra dans quelques jours, se vend 60 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, \$8 le cent, \$70 le mille, frais de port en plus. Adresser les commandes pour quantités à la Ligue des Droits du français, 32, Immeuble de la Saucergarde, Montréal.

LES LETTRES DE F. ADETTE

La quatrième série de cette collection se vend, ainsi que la troisième, 50 sous l'unité, 55 sous par la poste. Les deux premières sont introuvables. Adresser les commandes au Devoir ou aux principales librairies françaises de la province.

LES BILLETS DE LOZEAU

Il n'en reste plus de la première non plus que de la deuxième séries. La troisième s'épuise rapidement. On peut encore s'en procurer quelques exemplaires chez l'auteur, 343, rue Drolet, de même qu'au Devoir et dans les bonnes librairies de la province, au prix de 50 sous l'unité, 55 sous par la poste.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

"VERS LES TERRES NEUVES"

AUX CULTIVATEURS, AUX COLONS

Lorsque le voyageur a traversé les montagnes d'argent de Cobalt et les belles plaines de la Rivière Blanche, une superbe panorama se présente à sa vue.

Disons cette région en deux parties. D'abord celle des terres brûlées dont le sol est pauvre.

La terre est fertile. L'aère produit de 40 à 45 minots de blé; de 45 à 50 minots d'avoine; de 40 à 45 minots d'orge et près de deux tonnes de foin.

Passons maintenant aux régions de bois déboutées ou de bois brûlés. Le gouvernement a ouvert un chemin qui traverse une contrée d'une grande richesse toute couverte de bois.

Toute cette région est déjà l'un des grands centres industriels de la province. Le cultivateur n'en aura que plus de facilité pour vendre et écouler le produit de sa ferme.

Lorsque jadis, Sa Grandeur Mar Latulipe, évêque de Halifax, avait seulement vicairie apostolique, attirait l'attention de la province de Québec sur l'avenir brillant que cette région réservait à la race canadienne-française et à la religion catholique.

Par le journal, par la parole, il faut encourager la colonisation. Les pionniers attendent du secours de ceux qui les aiment.

Pour tous renseignements, on est prié de s'adresser à la Société d'agriculture de Nushka Station, boîte 10, Ontario.

AVEZ-VOUS L'INTENTION DE BATIR CE PRINTEMPS ?

Occupez-vous des démarches préliminaires maintenant, tandis que vous avez amplement le temps de le faire sans vous presser.

MARCIL TRUST Co., Agent, 136 St-Jacques, 36ème année. Main 3791.

NOTRE PLUS GRAND ENNEMI, C'EST NOUS-MEMES

Conférence de M. Armand Lavergne, hier soir, au Monument National, sous les auspices de "L'Action française" — Allocutions de MM. Victor Morin et Hervé Roch.

L'Action Française" a donné hier soir, au Monument National, une soirée vraiment digne de son nom.

Présenté par M. Hervé Roch qui a salué en lui le chevalier de l'action française, il a raconté la genèse de la loi Lavergne, le mal auquel elle remédiait, les combats qu'il a fallu soutenir pour la faire adopter.

Dans cette région, il y a des brûlés et des terres en bois debout. Le cultivateur qui possède un petit capital peut acheter une terre et en certains endroits réaliser tout de suite.

Le francien a été spirituel, mordant, comme il fallait s'y attendre. Sa déclamation a été enlevante et applaudie à tout rompre.

M. Hervé Roch, l'un des directeurs de "L'Action Française", qui a ouvert l'assemblée par une courte allocution, a tracé le programme d'action de cette société.

M. Victor Morin, président de la St-Jean-Baptiste, président d'honneur de la soirée, a remercié chaleureusement M. Lavergne de son vibrant plaidoyer en faveur de cette grande persécutée, la langue française.

M. ARMAND LAVERGNE

Nous donnons quelques extraits substantiels de la conférence de M. Lavergne qui a duré une heure.

Je veux vous dire ce qui fit naître le renouveau de l'idée française, quelle en fut la genèse et la pensée première, sous quelles nécessités pressantes j'en conçus et tentai l'exécution; et par quels moyens il fut assuré la survivance et la continuité de l'effort accompli et la conservation des fruits de nos victoires d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Nous, Canadiens de langue française, descendant d'une poignée de héros, nous avons présentés à la face du monde l'exemple d'une fidélité tenace à notre passé et l'arme forgée pour nous asservir nous avons su la transformer en un instrument de liberté.

Et lorsque après des luttes merveilleuses, le vainqueur fut contraint de nous reconnaître non seulement le droit à l'existence, mais le droit à une intégrale avec tout ce que cela comporte comme institutions, privilèges ou garanties, sans lesquels pour un peuple, elle ne vaut pas la peine d'être vécue, si on étudie l'histoire, il semble que les chefs des Canadiens, à partir de 1867, se soient surtout préoccupés de la prospérité matérielle, confiants sans doute dans la foi des traités, qui établissaient comme base de la Confédération, l'égalité des langues et des religions, et que le principe reconnu, il n'y avait plus à s'arrêter aux détails de sa mise en pratique.

PREMIERS COMBATS

Cette pensée me frappait continuellement l'esprit dès ma sortie du collège, quand je commençais à vivre, dans notre monde, de la vie quotidienne. Partout où je portais les yeux, les choses officielles de la vie du pays, que dis-je? de la vie des affaires d'un chacun, je ne rencontrais que la prépondérance de plus en plus grandissante et accaparatrice de la langue du conquérant. Et il me semblait assister à l'abandon du verbe chéri devant ce qu'on était convenu d'appeler la langue des affaires; capitulation plus triste que celle de 1760, puis-je elle avait lieu sans combat et sans que l'autre ait été si noblement rachetée au nom des vaincus du traité de Paris, par leurs descendants qui s'appelaient Bédard, Papipeau ou La Fontaine.

Ces circonstances voulurent que je fusse élu député aux Communes et là immédiatement je commençai à agiter la question. Un jour que j'avais fait ce que je croyais être un travail complet et convaincant, je recrus en Chambre d'un chef illustre la réponse que pour lui, au restaurant, il comptait en anglais se plaindre de ce que la cuisine était française, ou un Canadien français refuser un sou dont l'effigie ne comportait que des mots anglais.

Notre plus grand ennemi, nous l'avons chez nous, nous le portons en nous-mêmes; c'est notre apathie, notre indifférence devant la chose publique.

Ces maux dont nous souffrons, nous pourrions nous débarrasser, si nous ne sommes pas nous-mêmes la cause de ces maux. C'est la langue de la majorité de ses habitants.

Seul j'aurais fatalement succombé et mon effort serait demeuré stérile. Mais la jeunesse toujours éprise d'idéal, sur laquelle l'égoïsme et la froideur des intérêts composés de nos années accumulées n'avaient pas encore posé son empreinte, s'était levée et tout son cœur s'était mis à battre à l'unisson du mien.

Si aujourd'hui cette reconnaissance au droit et de la justice est dans les statuts provinciaux, c'est à elle, à elle seule, que nous devons. L'A. C. J. G. n'eût-elle fait que cela, c'est assez pour que nous lui gardions une profonde et éternelle gratitude. Je ne vous dirai pas les vicissitudes que la loi du français eut à subir, comment elle fut d'abord délaissée, victime de l'esprit de parti, ce chantage maudit qui a rongé constamment notre race et contaminé, quand il ne les détruit pas, nos revendications les plus sacrées; victime peut-être aussi des indignités de votre victoire, se traduisant parfois en gestes ou des paroles trop ardentes. Non tout cela fut oublié, le 4 juin 1910, jour où la loi fut sanctionnée.

LA RECONNAISSANCE D'UN PRINCIPE

L'opinion était réveillée; le sol si dur de l'indifférence était forcé et le sillon tracé, le grain était en terre et il ne lui restait plus qu'à germer.

Il y a encore la classe des trembleurs ou des désespérés qui, regardant l'avenir, voyant monter la marée anglo-saxonne, se disent: "A quoi bon?" Comment à quoi bon? Ont-ils jamais regardé dans le passé? Si nous avions eu à disparaître, est-ce que nous aurions résisté, que toutes les probabilités étaient contre nous, en dépit souvent de nos pires erreurs, la raison en est bien simple: c'est que si, dans les civilisations qui s'établissent, il arrive que la civilisation supérieure absorbe la civilisation inférieure, comme les Romains ont absorbé les Gaulois, les Gallo-Romains les tribus germaniques des Francs, il n'y a pas d'exemple de contraire.

LA LANGUE MATERNELLE

Dans tous les pays, chez tous les peuples, il est un mot qui dit tout, et qui a son équivalent dans chaque langue et dans chaque âme humaine.

Notre plus grand ennemi, nous l'avons chez nous, nous le portons en nous-mêmes; c'est notre apathie, notre indifférence devant la chose publique.

NOTRE GRAND ENNEMI

Notre plus grand ennemi, nous l'avons chez nous, nous le portons en nous-mêmes; c'est notre apathie, notre indifférence devant la chose publique.

Les autres, mon Dieu, ce sont des âmes qui ne réfléchissent rien et où l'univers semble passer sans leur.

AUX MERES FRANÇAISES

Mais je m'adresse à ces mères françaises qui croient très intelligent d'enseigner d'abord l'anglais à leurs enfants, qui leur font acquiescer à une langue anglaise, leur laissant une empreinte étrangère, une empreinte dont jamais ils ne pourront se complètement dépourvoir.

Si je m'arrête en ce moment à regarder ce qui se passe, je me convaincrais davantage que là est le salut de la langue française.

QUEBEC SAUVEGARDE

A l'heure où la vieille terre semble tressaillir jusqu'au plus profond de ses entrailles, où les frôles sont bouleversés, et où les plus antiques nations paraissent à la veille de s'effondrer; où le monde retourne, dirait-on, à la barbarie et que les faibles gémissent sous le talon des forts; où le droit, la propriété, la famille ne sont plus que des mots vains; alors que les champions victorieux de la démocratie et des petites nationalités repoussent, dans l'hybris de la conférence d'une paix qui n'est qu'un répit, de conventions, la main tremblante de la Polono-catholique, cherchant à soulever la pierre de son tombeau et regarder froidement l'Irlande pantelante se débattre entre les serres de la nation de proie; alors que tout l'univers, comme pris de folie, semble se précipiter vers sa fin, dans une orgie de sang, de ruines et de haine; je sais un petit pays, où, seul à l'heure actuelle, règne la tolérance, la justice et la liberté: c'est la province de Québec! Et c'est parce qu'elle a su garder ses traditions, sa civilisation et sa foi, transmises et conservées chacune par ce véhicule admirable qu'est la langue française.

A QUOI BON

Il y a encore la classe des trembleurs ou des désespérés qui, regardant l'avenir, voyant monter la marée anglo-saxonne, se disent: "A quoi bon?"

des grands lacs et dans l'immensité de la prairie, Longtemps avant tous les autres nous y étions chez nous, et avec les autres aujourd'hui nous y sommes encore chez nous, et nous entendons y rester chez nous!

De plus quinze ans que nous luttons, il y a encore des Canadiens français qui persistent à demander en anglais leurs appels téléphoniques; à se donner des étiquettes anglaises pour mieux permettre aux maisons de cette langue de leur faire concurrence, qui ne peuvent s'adresser aux services de l'Etat, des chemins de fer ou d'utilités publiques qu'en anglais, tellement qu'Asselin avait bien raison le jour où il écrivait: "Si jamais notre race meurt, on pourra écrire sur sa pierre tumulaire: "Ci-gît une race morte de bêtise".

IL FAUT TENIR

L'on semble oublier que toutes ces petites trahisons sont autant de mollons arrachés à la forteresse française, jusqu'au jour, où de trahison en trahison, de pierre en pierre, le mur s'écroulera de lui-même et l'ennemi entrera par la brèche que nous aurons nous-mêmes creusée, et il sera trop tard alors pour la défense même la plus désespérée.

Cela sans doute veut dire quelques efforts et parfois quelques légers sacrifices; qu'est-ce qu'une lutte de dix ou quinze ans, quand nos pères en ont fait une de cent? Cela ne vous attirera probablement pas d'autre récompense que la satisfaction du bon combat bien mené; vous serez souvent ridiculisés, vos meilleures intentions seront soupçonnées, dénaturées; votre sincérité mise en doute, heureux encore quand vous ne serez pas payés d'ingratitude.

Notre plus grand ennemi, nous l'avons chez nous, nous le portons en nous-mêmes; c'est notre apathie, notre indifférence devant la chose publique.

Si je m'arrête en ce moment à regarder ce qui se passe, je me convaincrais davantage que là est le salut de la langue française.

POURQUOI NOUS LUTTONS

Pour le Canada; parce que c'est notre patrie, que nous ne connaissons que celle-là, que nous sommes Canadiens tout court, et que nous n'avons jamais été rien autre chose depuis que nos ancêtres se sont établis sur le continent américain.

Pour la civilisation; parce que grâce à elle, nous sommes restés ce que nous sommes et que nos adversaires mêmes sont obligés de l'avouer et de se tourner vers nous pour le salut de la patrie, puisque le peuple de Québec présente la seule sauvegarde, l'inébranlable rempart contre la ruée du socialisme bolchéviste.

Pour la civilisation; parce que grâce à elle, nous sommes restés ce que nous sommes et que nos adversaires mêmes sont obligés de l'avouer et de se tourner vers nous pour le salut de la patrie, puisque le peuple de Québec présente la seule sauvegarde, l'inébranlable rempart contre la ruée du socialisme bolchéviste.

Pour Dieu; parce que dans l'Amérique matérialiste, au milieu d'une ploutocratie jamais satisfaite et de peuples avides de jouissances et de satisfactions matérielles, notre province connaît et pratique encore le culte de l'idéalisme, parce que chez nous brille encore ardente la flamme des préoccupations surnaturelles, et que chez nous, l'on sait encore que cette vie n'est qu'un dur passage à une vie meilleure vers laquelle doit tendre notre pensée constante, affermie par la vérité radieuse du dogme chrétien.

Et c'est pourquoi notre mission est nécessaire et assurée si nous savons lui être fidèles.

Car suivant la belle expression de saint Paul: "Dieu se sert de la faiblesse pour confondre la force". Au nouveau monde comme autrefois au vieux, les Français continueront les gestes divins et notre petit peuple représentera l'idéal français, idéal de piété, de justice et d'amour devant le matérialisme et le commercialisme de ceux qui nous entourent.

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

Alexandre Lacoste, à \$5,333, sir A. B. Routhier, à \$5,000, M. H. C. Pelletier, à \$7,000, sir L. A. Jetté, à \$5,000, etc., etc. Dans les "Divertissements", on trouve une appropriation de \$25,000 pour un monument à sir Wilfrid Laurier, \$28,000 pour les salaires du commissaire canadien à Paris, \$50,000 pour le service de nouvelles de la Canadian Press Limited, qui envoyait de si beaux rapports des assemblées anticonscriptionnistes tenues à Montréal, il y a deux ans; \$700,000 pour l'administration de l'impôt sur les profits industriels de guerre; \$100,000 pour les dépenses et les salaires de la mission commerciale canadienne à Londres et en Europe, et \$50,000 pour celle que nous avons à Washington; \$120,000 pour le Bureau de Recherches scientifiques et industrielles, etc., etc. Nous ne faisons que donner à certains des montants que l'on rencontre en jetant un rapide coup d'oeil aux 106 pages de ce bilan de nos dépenses pour l'année qui va commencer. On voit qu'elles ont dans l'ensemble une envelopure qui nous eût tout simplement coupé la respiration, il y a cinq ans. Le sérieux de la situation apparaît avec plus de force encore lorsque le ministre des Finances en exposera le détail et le chiffre du déficit en face duquel le pays va se trouver. Ce sera la réponse tacite, mais grave et pour ainsi dire sans réponse, aux demandes de l'Ouest. M. White ne dira pas: "Je refuse d'abaisser le tarif selon vos demandes." Mais il dira: "Il nous manque cent ou cent cinquante millions pour boucler l'année; ou allons-nous les prendre, si vous supprimez le tarif?"

Et c'est pourquoi notre mission est nécessaire et assurée si nous savons lui être fidèles.

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

Comme chaque fois que nous avons abandonné la minorité d'une autre province, c'est un avant-poste que nous avons livré à l'ennemi, pouvons-nous être étonnés si l'on nous annonce maintenant le premier assaut à Ottawa?

CHRONIQUE D'OTTAWA

(Suite de la 1re page)

compris l'impôt sur le revenu applicable au salaire du haut-commissaire.

L'indemnité annuelle aux sénateurs s'élève à \$240,000 plus \$5,000 pour leurs dépenses collectives de voyage; les députés ont \$594,500 plus \$12,000 pour dépenses de voyage; il y aurait peut-être intérêt à leur défendre de jamais sortir de leur village sous aucune considération; nous soumettons l'idée au "Surintendant des dépenses" du ministère de l'Immigration.

Il y a aussi une charge de \$30,000 pour procurer des sténographes aux députés. Les présidents respectifs de la Chambre et du Sénat reçoivent chacun \$3,000, comme indemnité de la Chambre et du Sénat; à laquelle ils ont droit en outre de \$600 pour la même chose; il faut croire qu'il a des goûts plus modestes que les deux autres hauts fonctionnaires. Le gérant du restaurant parlementaire reçoit un salaire de \$1,500 par année, le portier en chef et le chef des pages, \$1,000 chacun, ce qui n'est pas le Pérou pour ces hommes qui sont en même temps "chefs" de petites familles. Les fermes expérimentales, y compris celle d'Ottawa, dénommée Centrale, et quelques branches et succursales, s'inscrivent pour la grosse somme de \$1,200,000, plus \$465,000, pour la Santé des animaux; il n'est pas spécifié si nos frères inférieurs auront aussi un directeur de leur précaution.

Un chapitre des pensions personnelles, on trouve les noms de Lady Cartwright, \$1,200, madame Hector Fabre, \$1,000, les sœurs du colonel Baker, ancien député, \$700, M. Thomas Flint, ancien greffier des Communes, \$2,500. Les pensions aux militaires de la rébellion de 1885 au Nord-Ouest s'élèvent à \$4,000, et celles que nous paierons cette année, du fait de la grande guerre, se totalisent à \$29,629,000. Vient ensuite la liste des juges pensionnés, où l'on trouve M. Doherty, ministre de la Justice, à \$4,66, sir

Ernest BILODEAU.

NAISSANCE

DIONNE. — A Montréal, le 15 mars 1919, l'épouse de M. Charles G. Dionne, optométriste, un fils, baptisé Joseph Alphonse Jean Charles par l'abbé Nazaire Roy, de l'archevêché, Parrain, l'abbé J. A. Bolduc, de Ste-Anne de Bellevue, oncle maternel, marrains, Robert et Denis, sœurs de l'enfant, Porteuse, Mlle R. E. Sabourin.

Décès

ANTHER. — A Montréal, le 19 mars 1919, à l'âge de 83 ans et 6 mois, est décédé Céline Delisle, épouse de feu F. X. Lanthier. Les funérailles auront lieu vendredi prochain, le 20 mars, à 10 heures, au cimetière de la Présentation, paroisse de l'archevêché. Le convoi funéraire partira de la demeure de feu M. Nadeau, épouse P. A. d'Autel, No 788 rue Marie-Anne, à 7 heures 45, pour se rendre à l'église de la Présentation. Les obsèques seront célébrées, et de là à l'enterrement, à la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Passé Temps JEUDI L'incomparable Ethel Barrymore dans LA DIVORCEE le si célèbre drame connu Perdriau & O'Shea Vitraux d'art pour églises et résidences Variétés des écoles de Munich, française, anglaise et américaine. Aussi tous verres blancs et de couleur. Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses. Bureau et atelier de fabrication: 15 rue Perrault, Montréal.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 21 MARS 1919

S. BENOIT, ABBE

Lever du soleil, à 6 heures 14.
Coucher du soleil, à 5 heures 17.
Lever de la lune, à 11 heures 37.
Coucher de la lune, à 11 heures.
Dernier quartier de la lune, le 24, à 3 h.
40 m. du soir.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 47
Même date l'an dernier... 45
Aujourd'hui minimum... 35
Même date l'an dernier... 35
BAROMETRE
8 heures a.m., 30.46 ; 11 heures a.m., 30.41 ; 1 heure p.m., 30.42.

LES GASPESIENS RECUS CHEZ M. CARVELL

Les délégués soumettent leurs demandes au ministre des travaux publics qui les prendra en sérieuse considération.

(De notre correspondant)
Ottawa, 20. — La délégation gaspésienne dont le "Devoir" annonçait hier, le passage à Montréal a été reçue, ce matin, par le ministre des Travaux Publics, M. Frank Carvell. Les délégués au nombre de cinquante environ, représentant la plupart des localités des comtés de Matane, Bonaventure et Gaspé et font partie de la Chambre de Commerce récemment établie dans ces trois comtés. Ils étaient accompagnés de M. J. H. Kelly, C.L., et furent présentés au ministre, à dix heures ce matin, par M. Rodolphe Lemieux, député de Gaspé qui fut suivi de M. Charles Marcell, de Bonaventure, F. Pelletier de Matane, Turgeon, du comté voisin de Gloucester; Gustave Lemieux, député provincial de Gaspé; Fabien Gueaud, député provincial de Bonaventure, qui ont tous pris la parole, ainsi que M. Carter, maire de Gaspé, M. Bouillon, gérant de la maison Robin, qui fait le commerce du poisson dans la Baie des Chaleurs, et de M. Roy, marchand de Cap-Chatte.
La délégation demande en substance des réparations aux quais et jetées des deux côtés de péninsule ainsi qu'aux grandes routes, travaux qui auraient le double effet de développer cette importante partie de la province et d'assurer du travail aux jeunes gens qui commencent à revenir de la guerre, en grand nombre. MM. Lemieux et Marcell en mettant le chiffre à 1,200 et M. Kelly croit que c'est plutôt 2,000, ajoutent que pas un seul homme d'âge militaire n'a cherché à éviter son devoir, et que par conséquent cette population est la plus brave de la partie est du Canada. C'est un problème sérieux que de garder cette jeune population dans la Gaspésie et de l'empêcher de prendre le chemin des Etats-Unis. Si le gouvernement faisait des dépenses dans ces comtés, ces anciens soldats trouveraient d'excellents conducteurs de travaux et reprendraient racine dans le pays.
M. Rodolphe Lemieux a fait ressortir l'urgence des réparations nécessaires aux quais, jetées et brises-lames pour la protection des pêcheurs, et le rétablissement ultérieur des lignes de navigation avec l'intérieur du pays, puis dans l'intérêt même de la conservation de ces ouvrages, dont certains ont coûté des sommes considérables. Le quai de Percé, par exemple, avait coûté \$85,000 et a été arraché de ses bases par une tempête; celui de Gaspé, dont le coût s'élève à \$200,000 ou \$300,000, est en train de s'effondrer graduellement, si on n'y fait de promptes réparations. Par ailleurs, M. Kelly, M. Marcell et M. Pelletier ont expliqué en détail au ministre la nécessité de la construction d'un tronçon de la ancienne route maritime, située entre Gaspé et Cap-Chatte, un tronçon abandonné faute d'organisation municipale dans cette partie

LES NIPPONS NE VEULENT PLUS D'UN ROLE DE PARIAS

Le Japon va proposer que les nationaux de tous les pays qui font partie de la Ligue des nations jouissent des mêmes droits que la généralité des aubains, à l'étranger.

(Service de la Presse Associée)
Paris, 20. — On tient de source officielle que le Japon soumettra au Conseil suprême un amendement à la Ligue des nations pourvoyant à ce que les parties contractantes s'entendent pour accorder un traitement juste et égal à tous les aubains qui sont sur leur territoire, et qui sont en même temps nationaux, de pays qui font partie de la Ligue des nations.
La raison du Japon est que tous les citoyens des nations qui sont assez avancées pour devenir membres de la Ligue des nations devraient avoir des droits égaux dans les pays étrangers. Les délégués japonais disent qu'ils veulent demander la reconnaissance des demandes de leurs compatriotes qui vivent en pays étrangers, pour avoir les mêmes droits que les autres aubains.
Les Japonais ne partagent pas l'opinion que le traitement des étrangers et que les lois d'immigration méprisantes sont des questions de politique intérieure.

LA CONDITION DES OUVRIERS CHANGERA

Londres, 20. — Le correspondant du "Daily News" prévoit quelques-unes des conséquences de la commission du charbon quant aux réclamations des mineurs. Il dit que les recommandations de la commission comprendront une augmentation de taux de trois shillings par semaine des gages actuels et la journée de huit heures.

"L'AIDE A NOS SOLDATS"

CETTE OEUVRE, NEE D'HIER, EXPOSE SON BUT ET SES MOYENS D'Y ARRIVER. — DES ADHESIONS VIENNENT DE PARTOUT. — UN NAVIRE ARRIVE A HALIFAX.

"L'aide à nos soldats" est le nom qu'on a donné à cette organisation créée par le R. P. Sigouin, aumônier militaire, dont le but est de ramener nos soldats aux vieilles habitudes de chez nous et leur faire utiliser au profit de la religion et de la patrie les énergies acquises pendant la guerre.
Commencée sans bruit et sans réclame, cette oeuvre semble maintenant s'être acquise les sympathies de tous ceux qui ont à coeur le rétablissement de nos soldats dans la vie civile sans trop de heurt comme sans trop de bouleversement. La Société Saint-Jean-Baptiste a déjà secondé le mouvement, plusieurs autres sociétés canadiennes-françaises ont promis leur concours à l'oeuvre et plusieurs curés de campagne à qui on s'est adressé plus particulièrement, ont déjà répondu qu'ils feraient tout en leur pouvoir pour appuyer ceux qui se sont dévoués à cette oeuvre vraiment nationale.
"L'aide aux soldats" suggère plusieurs moyens pour venir en aide à nos soldats et atteindre le but proposé. On peut voir par la circulaire qu'elle publie que les moyens sont nombreux et faciles à employer pour ceux qui s'intéressent à l'oeuvre et mettent un peu de coeur et de bonne volonté. Voici les moyens suggérés : Entourer les soldats d'amis sincères et catholiques; leur fournir des lectures essentiellement canadiennes; les récréer par des séances, chansons, disques de gramophones, fêtes de famille, veillées intimes, invitations à la maison, de temps à autre, etc. pourvu que toujours domine la pensée catholique et canadienne. Un autre moyen suggéré est de trouver une occupation au soldat mais une occupation qui soit conforme à ses aptitudes. C'est en invitant ainsi les soldats, en parlant avec eux qu'on sera plus à même de découvrir leurs goûts et leurs aptitudes et dans quelle sphère d'activité ils pourront plus facilement entrer.
Les membres du comité font aussi remarquer à ceux qui veulent s'intéresser à l'oeuvre, que les soldats reviennent souvent au pays un peu découragés et toujours fatigués. C'est par des marques de sympathies et d'encouragement, par un bon mot, un bon conseil qu'on réussira à les remettre complètement dans la vraie vie canadienne. Le comité recommande ensuite à tous les sous-comités qui ont été ou seront établis dans les différentes paroisses d'essayer de se procurer les noms et les adresses des soldats qui reviennent dans leur paroisse, afin de se mettre immédiatement en communication avec eux. Ce sera le meilleur moyen de leur prouver qu'on pense à eux et qu'on s'intéresse à leur sort.

LES SOLDATS QUI REVIENNENT

Halifax, 20. Le Baltic, navire de la White Star, a accosté dans le port, ce matin, vers onze heures. Un grand nombre de militaires sont à bord, dont le 50e bataillon de Toronto, le 43e bataillon de Winnipeg, le premier régiment des carabiniers de Brandon, une partie du 2e carabiniers de Toronto et le 10e corps d'ambulanciers de Winnipeg. Il y a pas de soldats pour le district de Montréal. Les trains spéciaux sont immédiatement partis avec les soldats se dirigeant dans les différentes parties du pays.

ETAT PITOYABLE DE LA POLOGNE

LETRE PATHETIQUE DE Mme PADEREWSKA, FEMME DU PREMIER MINISTRE DE CE PAYS. — BOMBARDEMENT DE LEMBERG.
(Service de la Presse Associée)
Chicago, 20. — Madame Paderewska, femme du fameux pianiste et du premier ministre de Pologne, dans une lettre qu'elle a envoyée à M. John Sulzki, décrit la situation de la Pologne comme étant "pitoyable", et elle dit que l'armée polonaise manque de vivres, d'armes et de vêtements. La lettre est datée du 23 janvier.
Elle écrit que la ville de Lemberg est sans lumière, sans eau et sans nourriture; de plus, elle est continuellement bombardée. Cette ville est défendue par les femmes, les enfants et les écoliers. Les ennemis commettent les plus grands brutalités. Des femmes ont été empalées. Madame Paderewska termine en disant qu'elle doit tenir son coeur avec ses mains de peur qu'il ne se fende de chagrin.

LE PAPE ET LES CHRÉTIENS D'ORIENT

Rome, 20. — Le Souverain Pontife, recevant une délégation de chrétiens d'Orient, leur a exprimé sa profonde sympathie pour les chrétiens d'Orient, particulièrement dans les malheurs qui les ont affectés au cours de la guerre.

LES PAYS DE L'AMÉRIQUE LATINE

(Service de la Presse associée)
Paris, 20. — Tous les pays neutres de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale, à l'exception du Salvador et du Paraguay, qui n'ont pas encore fait connaître leur décision, prendront part à la conférence des pays neutres qui s'occupera de la formation de la Ligue des nations. On proposera probablement des amendements au pacte; les petits pays suivront l'exemple des grandes puissances et demanderont la révision des articles du pacte qui les concernent. Juan Mendez du Guatemala est arrivé à Paris et a présenté ses lettres de créance comme délégué de son pays à la conférence.

L'ALLEMAGNE FERME SES PORTES

(Service de la Presse associée)
Berlin, 20. — A cause du grand nombre de missions militaires et civiles qui ont visité l'Allemagne depuis le mois de novembre, le cabinet allemand a décidé qu'aucune personne des pays alliés n'aura la permission de voyager en Allemagne sans un permis spécial de la commission de l'armistice.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ABITIBI

M. HECTOR AUTHIER A PRECOISE, A LA CHAMBRE DE COMMERCE, LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'AMOS A MONTREAL.

A la réunion de la Chambre de commerce du district de Montréal, tenue hier, sous la présidence de M. Joseph Quintal, président, M. Hector Authier, secrétaire de la Chambre de commerce d'Amos, est venu exposer aux membres les raisons qui militent en faveur de la construction d'un chemin de fer qui relierait le Transcontinental à Montréal. Il fait remarquer que le seul district d'Amos, naguère en zone désert, compte aujourd'hui 12,000 âmes. La région de l'Abitibi, très fertile et qui se développe avec une rapidité inouïe, a droit d'être reliée directement aux grands centres de la production et de la circulation des richesses. En outre, Montréal bénéficierait, par l'exécution de ce chemin de fer, de la voie la plus courte qui conduit à Winnipeg. Cette ligne, en effet, raccourcirait beaucoup le trajet actuel de Montréal à Winnipeg par le Pacifique Canadien, et mettrait la métropole du Canada en communication rapide avec l'une des plus belles régions du Québec, tout récemment ouverte à la colonisation. La province de l'Ontario a dépensé des millions pour ouvrir à ses colons les champs du Nouvel-Ontario. La province de Québec se doit à elle-même de faire tout en son pouvoir pour développer l'Abitibi, patrie d'une riche agriculture comparable.

NÉGOCIATIONS INTERROMPUES

Paris, 20 (Par la Presse associée). — Les négociations entre la commission interalliée et les représentants du gouvernement allemand à Posen ont de nouveau été interrompues au moment où l'on devait attendre des résultats. On dit que c'est à cause de l'attitude excessive du gouvernement allemand. Les dépêches établissent que le haut-commandant allemand semble être bruyé avec le cabinet de Berlin et il semble qu'il n'entreprendra pas de respecter l'armistice conclu entre les Allemands et les Polonais. On s'attend à ce qu'une décision sur la situation soit prise, demain.

UN COMPTE DE FUMEUR

M. P. Roy, marchand de tabac, poursuivi par M. A. Laniel, épicer pour défaut de paiement d'un compte de \$388.20 et de \$75, à titre d'intérêts, le compte remontant au 2 novembre 1911. La preuve a été établie qu'une partie de la dette était prescrite, l'action ayant été intentée le 24 octobre 1917. Le juge a accordé au requérant la somme modique de \$26.06.

NOUVELLE INDUSTRIE A QUÉBEC

Québec, 20. — M. Raymond Maric, commissaire des industries, annonce que l'Eastern Manufacturing Co. de Mont-Joli a décidé de venir s'établir à Québec. C'est le premier résultat de la campagne de la Chambre de Commerce pour attirer à Québec de nouvelles industries.

CLEMENCEAU REMERCIE LE SAINT-PÈRE

Paris, par courrier, 4 mars. — Le Saint-Père, par l'intermédiaire du cardinal-archevêque de Paris, avait félicité M. Clemenceau d'avoir pu échapper au péril qu'il avait encouru et de sa prompte guérison. Voici le message du président du conseil au cardinal.
Paris, 22 février 1919.
Monsieur le cardinal.
Vous avez bien voulu me faire part des sentiments que Sa Sainteté vous a chargés de m'exprimer par l'intermédiaire de S. Em. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat. J'en suis profondément touché, et je prie Votre Éminence de vouloir bien transmettre à Sa Sainteté l'expression de ma vive gratitude.
Veuillez agréer, monsieur le cardinal, l'assurance de ma très haute considération.
CLEMENCEAU.

INDEMNITÉ OUVRIÈRE

M. J. DELANGIE RECLAME UNE RENTE ET LE PAIEMENT DE PLEIN SALAIRE DE SON FILS MINEUR, BLESSE SUR LE NAVIRE OU IL TRAVAILLAIT.

Le juge Allard a entendu ce matin une intéressante discussion sur un article de la loi des accidents du travail. Il s'agissait de saisir l'attention du législateur qui établit l'indemnité à laquelle un ouvrier a droit; elle est basée sur le salaire annuel. L'article le dit clairement. Mais quand il y a d'un ouvrier qui est à l'emploi depuis moins d'un an, la loi est moins claire sur le mode de détermination. Le tribunal a déclaré que le point soulevé avait été élucidé par la jurisprudence. En outre l'enseignement a été jeté de la lumière sur le sens de cette loi invoquée quotidiennement.

M. J. Delangie réclamait une indemnité de M. L. Guilbault et al. en vertu de la loi précitée. Le 31 mai 1918, M. Albert Delangie, fils mineur du demandeur, travaillait à l'emploi des défendeurs. Une nuit, il était au haut d'une échelle sur le navire lord Deponshire près d'une ouverture de 12 pieds par 8 pouces. Pas la moindre lumière. Delangie tomba. Il se fractura le crâne et le majeur de la main droite. Des blessures le tiennent encore alité. L'infirmité dont il souffre est permanente. Il allègue avoir droit au plein salaire durant la maladie et à une rente de \$10 par semaine. Sa capacité est diminuée de moitié. Il peut réclamer la somme fournissant la rente susdite, soit \$4,000. Delangie demande l'un ou l'autre mode d'indemnité. Les défendeurs nient les alléguations de la demande et disent que le requérant n'avait pas de travail à accomplir sur l'échelle d'où il est tombé. Ils se déclarent irresponsables de l'accident. Le juge Allard a ajourné sa décision.

LES MIS-EN-CAUSE L'EMPORTEMENT

Le juge Allard a rendu jugement dans la réclamation de J.-A. Christin, de Westmount, contre A. Hudon, de la Pointe-aux-Trembles. La compagnie Christin est en liquidation. Les réclamations plurent. MM. J. Huysman, A. Masson, H. Deforme, s'opposèrent à la réclamation du demandeur. Leur défense a été maintenue et l'action du demandeur renvoyée quant à eux.

CAUSE AJOURNÉE

Un ouvrier qui fait une réclamation en vertu de la loi des accidents a déferé à une suggestion du juge Allard. Le procureur de la défense prétendant qu'un traitement pourrait guérir l'infirmité d'un ouvrier, le tribunal a offert au requérant ce moyen de ne pas recourir à l'indemnité. Le demandeur a été victime d'un accident qu'il impute à la compagnie du Grand-Tronc. La cause est suspendue pour deux mois pendant lesquels les médecins de la défenderesse promettent de guérir le bras de l'ouvrier. Il y a de l'intérêt de la justice et du plaigant d'épuiser tous les moyens de réparer l'accident.

RECLAMATION DIMINUÉE

Le juge Panneton a considérablement réduit la réclamation que M. O. Pilon, de Saint-Lazare de Val-d'Or, avait intenté à M. J. Shaar, de Saint-Joseph de Soulanges. M. R. Pilon était demandeur en reprise d'instance. Il agit d'une fixe entre le défendeur et le fils du demandeur. Le mineur se serait fait arracher l'oreille. Il exigeait comme indemnité \$1,525. Considérant la preuve et la condamnation que le défendeur avait subie au criminel pour ce délit criminel, le juge Panneton l'a condamné à \$75 en compensation des dommages.

CLEMENCEAU REMERCIE LE SAINT-PÈRE

Paris, par courrier, 4 mars. — Le Saint-Père, par l'intermédiaire du cardinal-archevêque de Paris, avait félicité M. Clemenceau d'avoir pu échapper au péril qu'il avait encouru et de sa prompte guérison. Voici le message du président du conseil au cardinal.
Paris, 22 février 1919.
Monsieur le cardinal.
Vous avez bien voulu me faire part des sentiments que Sa Sainteté vous a chargés de m'exprimer par l'intermédiaire de S. Em. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat. J'en suis profondément touché, et je prie Votre Éminence de vouloir bien transmettre à Sa Sainteté l'expression de ma vive gratitude.
Veuillez agréer, monsieur le cardinal, l'assurance de ma très haute considération.
CLEMENCEAU.

FANFARE DES VÉTÉRANS DE LA GRANDE GUERRE

SECTION CANADIENNE-FRANCAISE
L'Association des Vétérans de la Grande Guerre, section canadienne-française fait un appel à tous les musiciens de retour du front de se joindre aux musiciens de la fanfare de Verdun qui ont bien voulu prêter leur concours et de s'adjoindre à leur section pour toute manifestation ayant pour but de promouvoir l'intérêt de ses membres et de notre nationalité dans la guerre actuelle.
Tous ceux désireux de faire partie de cette fanfare sont priés de se rendre à l'arsenal du 65ième régiment angle des rues des Pins et Henri-Juillet jeudi soir le 20 courant ou ils seront les bienvenus.
LE COMITE.

UN ORDRE SOUS LA FORME D'UN AVIS

Paris, 20 (Service de la Presse associée). — Le maréchal Foch et quelques autres généraux ont été appelés durant la séance du conseil suprême, hier, pour donner leur avis sur l'initiative prise en Galicie où les troupes austro-allemandes assiègent Lemberg qui se trouve menacée de trois côtés. On a décidé d'envoyer un avis aux deux ennemis leur demandant de suspendre les hostilités. Cet avis prendra la forme d'un ordre.

LES TROUPES LETTONNES PRENNENT MITAU

Copenhague, 20 (Service de la Presse associée). — Un communiqué officiel publié, mercredi, annonce que les troupes lettonnes ont capturé l'important point de raccourcement de chemin de fer de Mitau, au sud-ouest de Riga. Les Bolcheviki se retirent sur tout le front, ajoute la dépêche.

LES OBSÈQUES DE Mme J.-C. PELLETIER

Elles ont eu lieu ce matin, en l'église Saint-Louis-de-France.
Les funérailles de Mme J.-Charles Pelletier (née Madeline Barsalou) ont eu lieu ce matin, à neuf heures, en l'église Saint-Louis-de-France.
Conduisaient le deuil: son mari, M. J.-Charles Pelletier, ses frères, MM. Lionel, Gérard et Jos. Barsalou; ses oncles: MM. Hector et Maurice Barsalou, Charles et Alexandre Pelletier, James Cowan, ses cousins, Paul, Roch et Louis Normandin, Lucien Marien, Hector, Paul et Charles-Henri Desjardins, ses beaux-frères Georges, Dominique et Rosaire Pelletier, Jean Rolland et le Dr M. H. Lebel. On remarquait aussi dans le cortège: M. Ars. Édouard Gravel, Tom. Trudeau, Ghislain Larocque, Léon Beauchamp, Dr Léopold Masson, Albert McNichol, André Lessard, J.-A. Vaillancourt, président de la banque d'Hochelaga, E.-H. Gravel, Chs. Morel, Gust. Gravel, A.-E. Brégent, Dr R. Lajoie, J.-E. Gravel, J.-A. Lessard, J.-R. Pelletier, Hector Quévillon, père et fils, Louis Normandin, Georges-Henri Pelletier, G. Cowan, J.-L. Cowan, R.-L. de Martigny, Jean Baudouin, N.P., F.-C. Larivière, lieutenant-colonel Ostel, H.-A. Cholette, C.R.R. et P. Normandin, J.-N. Chevrier, James-R. Elliott, Dr Albert-M. Gagnon, Edouard Merrill, un cousin, C.-A. Wilson, C.R., Alph. Archambault, Hubert Desjardins, Rodolphe Tourville, M.P., A.-R. Trudeau, M. Fabbre R. Marien, diacre, cousin de la défunte; L.-N. Gill, J.-W. Munn, R. Thomson, J.-P. Harrison, G. Riether, A. Bouchard, A. Charles, Chs. Demers, Edm. Delfosse, L. Hébert, A. Bégin, Eug. Trétraut, James E. Conway, Art. Caron, L.-M. Dionne, J.-A. Moreau, M. A. Brodeur, J.-A. Parent, N.P., Dr Elzéar Pelletier, L.-H. Bouchard, V. Forest, Alph. Turcotte, L.-C. de Tonnancour, Alex. Prud'homme, L.-C. Mercure, J.-A. Lamarche, E.-J. E. Smith, A. Merrill, F.-C. Parquin, A. H. Bouchard, Alf.-B. Dalbec, E. Gravel, H. Hébert, Alf. Liberté, O. Hébert et J. Dazé, représentant les employés de la maison Barsalou; A. Leclaire, Naz. Robillard, Alp. Pelletier, Jos. Paquin, Paul Guimont; J.-A. Delorme, C.-T.-C. Charlebois, Rolland de Grandpre, Dr Frédéric Pelletier, R. Saint-Onge, P. de L. Taché, S.-B. Rolland, Ant. Boucher, Chs.-Aug. Lebeau, J.-G. Peland, Léon Gravel, N. Gauthier, Geo. Grant, Cam. Degrois, E. Pichette, A.-M. Duhamel, M. Dagenais, J.-C. Thivierge, Paul Pelletier, Walter et Guy Clerk, J. Beauchamp, Mauric pour ce délit criminel, le juge Panneton l'a condamné à \$75 en compensation des dommages.

UN AUTRE SCANDALE

Le projet d'élargissement du tunnel Saint-Denis comporte aussi un petit scandale. L'ingénieur en chef de la ville a changé tous les plans et devis à sa manière pour aboutir au résultat suivant: le tunnel restera pratiquement le même avec ses trois rangées de colonnes, le mur du côté ouest sera reculé afin de le redresser et les trottoirs seront enlevés; et c'est tout pour la circulation des voitures. Pour l'accès commode des piétons, l'on construira deux petits tunnels de chaque côté.
Toute l'affaire coûtera à peu près \$45,000. Et l'échevin du quartier n'a pas craint de dire que c'est de l'argent jeté à l'eau. "Il vaut mieux avoir un bon tunnel, une fois pour toutes, que d'en avoir un mauvais comme celui-là, ou ne rien avoir du tout."

DIVERS

— La commission a promis une "attention toute spéciale", à la recommandation de l'échevin Elie, au sujet du pont de Sainte-Anne et de Vaudreuil.
— M. Edmond Pelletier, frère de M. Justinière Pelletier, contrôleur des finances, est nommé assistant-comptable, en remplacement de feu J.-C. Gingras.

PROCHAIN TRAITÉ AVEC LES ALLEMANDS

St-Jean, Terre-Neuve, 20. — Le premier ministre Lloyd et le ministre des Finances, sir Michael Cashin, sont revenus à Terre-Neuve, le premier de la conférence de la paix, le second des Etats-Unis. M. Lloyd croit qu'un traité de paix préliminaire avec les Allemands sera bientôt prêt mais que la fixation des derniers détails prendra des semaines, sinon des mois.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI — jusqu'à 20 mots... DEMANDES D'ÉLÈVES — jusqu'à 20 mots... TOUTES LES AUTRES DEMANDES — jusqu'à 20 mots...

SITUATIONS VACANTES

"BRITISH COLONIAL" Cie d'Assurance — incendie, demande des agents. S'adresser à L. A. PICARD.

EMPLOI DEMANDÉ

PERSONNE d'âge moyen désire se placer comme manœuvre ou être retiré. S'adresser aux 20 "Le Devoir".

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS mécaniciens demandés. Suivre les annonces de la section "Automobiles".

A VENDRE

la collection complète du "Devoir", depuis le premier numéro de sa publication jusqu'au 31 décembre 1916.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

ALEXANDRE DUPUIS COURTIER, immeubles, et agent financier (établi 1897).

DIVERS

BROCHURE DE COMBAT

Par Rodrigue Langlois. Scandale du Parc Malouineuse. Parait aujourd'hui. Récent compte de toutes les transactions.

PROPHÉTIES

PROPHÉTIES A VENDRE par J. A. Sanguin. 1 rue D'Armes, 1er étage.

FAITES DE L'ARGENT À LA MAISON

Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure durant vos heures de loisir.

NOUS ACHETONS toutes sortes de sacs en cuir

NOUS ACHETONS toutes sortes de sacs en cuir et de métaux. Edward J. Lynch, 85 rue Laurier.

DETIENS ET VOLAILLES DE RACE

La saison d'incubation approche, faites vos préparatifs en introduisant du sang nouveau dans vos troupeaux de volailles.

LA BIENVENUE AU PRINCESS PATRICIA

Ottawa, 20. — Des milliers de personnes se sont réunies, hier, pour souhaiter la bienvenue aux soldats du Princess Patricia, qui sont arrivés d'Europe, après quatre ans d'absence.

MACHINERIES GÉNÉRALES

Pour toutes sortes d'ouvrages, concernant la machinerie d'auto, etc., etc. Spécialité dans la soudure. Prix très bas.

LEFEBVRE ET FRÈRE

203 Hôtel de Ville. Est 4017.

COLLEGE MOLIER

POUR BARBIERS HOMMES ET FEMMES, voulez-vous occuper une excellente position? Quelques années d'apprentissage suffisent.

La Cie Céramo-Vitral Incorporée

1410 BOULEVARD SAINT-LAURENT. Gros et Détail. Glaces Épaisses, Vitres Bombées, Colorées, Verrières, Opalines, etc.

REGLEMENTS DE COMPTES

MARCHANDS, ouvriers et journaliers, toutes vos dettes seront payées moyennant des paiements faciles.

Ge Vincent est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent

Ge Vincent est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'imprimeur POPULAIRE et responsable (limité) J. N. Chevrier, agent général.

LES MILITAIRES

QUATORZE TRANSPORTS

TEL EST LE NOMBRE DE NAVIRES QUI VONT SERVIR AU RAPATRIEMENT DES TROUPES CANADIENNES, D'ICI A QUELQUES SEMAINES. — FIN PROCHAINE DE LA DEMOBILISATION.

Quatorze transports ramenant des troupes au Canada doivent arriver au Canada, d'ici à quelques semaines. Comme on le voit, la démobilisation se fait très rapidement et on espère encore avoir fini vers le commencement de l'été.

UN DETACHEMENT ARRIVE CE MATIN

Un groupe de quelques soldats de Montréal qui a fait la traversée sur le Celtic est arrivé, ce matin, à la gare Bonaventure.

LE LICENCIEMENT SE FAIT RAPIDEMENT

Près de 900 soldats ont été licenciés dans moins de vingt-quatre heures, aux casernes de la rue Peel, ce qui est un record.

LES REPRESENTATIONS DU DIMANCHE

Le juge Mercier a entendu l'appel d'un gérant du Scala qui voulait suspendre l'exécution d'une décision de la Cour du recorder qui l'a condamné à payer des dommages.

FRANCE-CANADA

LA COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE VA RETABLIR SON SERVICE DIRECT.

New-York, 20. — La Compagnie Générale Transatlantique reprendra son service entre Montréal et un port français, aussitôt que les conditions le permettront.

UNE FUSION DE DEUX ASSOCIATIONS

Les directeurs des deux unions agricoles, l'Union des Agriculteurs et l'Union des Cultivateurs de la province de Québec, se sont réunis lundi dernier au Monument National.

AUX ABRIS DE GUERRE

La soirée récréative hebdomadaire aura lieu hier soir, aux Abris de guerre des Chevaliers de Colomb, square Phillips.

POUR LES OUVRIERS DE LA CHAUSSURE

Dimanche prochain, à 2 heures, à la salle Monarch, au No 217 est, rue Sainte-Catherine, il y aura une grande assemblée de tous les travailleurs dans la chaussure.

LOGEMENTS MODERNES

à Montréal-Est. Loges avec bains, appareils électriques, eau chaude, aussi terrain pour jardin, \$11.00 à \$16.00.

TRIBUNAUX CIVILS

LA TRAGÉDIE DE WINSLOW

LE SOLDAT CRANDALL, TROUVE COUPABLE D'AVOIR TUE LE CONSCRIT PICARD, PORTE SA CAUSE EN APPEL, ALLEGUANT UNE IRREGULARITE DANS LA PROCEDURE. — AUTRES CAUSES.

La décision du jury dans la cause de Henry Crandall trouve coupable d'homicide de A. Picard, conscrit qui a agité militaire poursuivait, a été portée en appel. C'est un écho de la tragédie de Winslow. Crandall a été accusé de meurtre mais le jury a rendu un verdict d'homicide en demandant une sentence légère.

ARCHITECTE

P.-L.-W. DUPRE architecte, expertises, évaluations, expertises, mesurage; préparation plans, devis. 15 boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Main 6583.

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE 20 rue St-Jacques, Montréal. M.P. Joseph Archambault, M.P. Emile Marcotte, L.L.B. Bureau du soir, tél. West 4089.

AVOCATS

J.B. Bérard, C.R. Théo. Rhéaume, C.R. Saluste Lavery, B.C.L. 43, rue Saint-Gabriel. Tél. Main 8760-8761.

AVOCAT

J. A. BEAULIEU 250 RUE ST-JACQUES MONTREAL Casier postal 356. — Adresse télégraphique: "Néac", Montréal. Résidence: 1254, Côte St-Jacques, Montréal. C. H. CAHAN, C.R. Avocat et Procureur Edifice Transpiration — Rue St-Jacques

AVOCAT

MAURICE DUGAS, LL. L. 30, RUE SAINT-JACQUES Résidence: 2466 avenue du Parc. Rockland 2459.

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

Arthur LALONDE Etude: Brassard, Forest, Lalonde et Coffin, Edifice du Crédit Foncier, 98 Notre-Dame Est, Montréal. Résidence, téléphone Est 2331. Tél. Main 3215. — Edifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal.

AVOCATS

J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadois, LL.L., J.-Maréchal Natel, B.C.L. Résidence: 180 Jeanne Mance, B.L. L. L. 97, RUE ST-JACQUES-BUREAU 76. Tél. Main 2532.

AVOCAT

MIGNERON, J. - Homer, praticien Canada et États-Unis. Spécialité: causes criminelles, en dommages, en séparation, règlements successions. 98 Notre-Dame Est, Montréal. Résidence: 2390, rue St-Jacques, Montréal. Victor Payer, Arm. Cloutier, Jos.-C. Ostiguy, PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY, AVOCATS Immeuble Power, 83 avenue, rue Craig. Tél. Main 5598.

AVOCAT

F. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L. B. Panet-Raymond, LL.L. Adresse télégraphique: "Beaulieu" St-Germain, GUÉRIN et Raymond, AVOCATS Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Main 6164. Montréal, Can. Résidence: 180 Jeanne Mance, B.L. L. L. 97, RUE ST-JACQUES-BUREAU 76. Tél. Main 2532.

AVOCAT

ANTOINE LAMOTHE avocat, bureaux: chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1861. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

AVOCAT

G. A. MARSAN, C.R. 20 RUE ST-JACQUES, chambre 36. Téléphone Main 1997. Montréal.

AVOCAT

Migneron, J. - Homer, praticien Canada et États-Unis. Spécialité: causes criminelles, en dommages, en séparation, règlements successions. 98 Notre-Dame Est, Montréal. Résidence: 2390, rue St-Jacques, Montréal.

AVOCAT

Victor Payer, Arm. Cloutier, Jos.-C. Ostiguy, PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY, AVOCATS Immeuble Power, 83 avenue, rue Craig. Tél. Main 5598.

AVOCAT

F. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L. B. Panet-Raymond, LL.L. Adresse télégraphique: "Beaulieu" St-Germain, GUÉRIN et Raymond, AVOCATS Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Main 6164. Montréal, Can. Résidence: 180 Jeanne Mance, B.L. L. L. 97, RUE ST-JACQUES-BUREAU 76. Tél. Main 2532.

AVOCAT

ANTOINE LAMOTHE avocat, bureaux: chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1861. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

AVOCAT

G. A. MARSAN, C.R. 20 RUE ST-JACQUES, chambre 36. Téléphone Main 1997. Montréal.

AVOCAT

Migneron, J. - Homer, praticien Canada et États-Unis. Spécialité: causes criminelles, en dommages, en séparation, règlements successions. 98 Notre-Dame Est, Montréal. Résidence: 2390, rue St-Jacques, Montréal.

AVOCAT

Victor Payer, Arm. Cloutier, Jos.-C. Ostiguy, PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY, AVOCATS Immeuble Power, 83 avenue, rue Craig. Tél. Main 5598.

AVOCAT

F. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L. B. Panet-Raymond, LL.L. Adresse télégraphique: "Beaulieu" St-Germain, GUÉRIN et Raymond, AVOCATS Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Main 6164. Montréal, Can. Résidence: 180 Jeanne Mance, B.L. L. L. 97, RUE ST-JACQUES-BUREAU 76. Tél. Main 2532.

AVOCAT

ANTOINE LAMOTHE avocat, bureaux: chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1861. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

AVOCAT

G. A. MARSAN, C.R. 20 RUE ST-JACQUES, chambre 36. Téléphone Main 1997. Montréal.

AVOCAT

Migneron, J. - Homer, praticien Canada et États-Unis. Spécialité: causes criminelles, en dommages, en séparation, règlements successions. 98 Notre-Dame Est, Montréal. Résidence: 2390, rue St-Jacques, Montréal.

AVOCAT

Victor Payer, Arm. Cloutier, Jos.-C. Ostiguy, PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY, AVOCATS Immeuble Power, 83 avenue, rue Craig. Tél. Main 5598.

AVOCAT

F. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L. B. Panet-Raymond, LL.L. Adresse télégraphique: "Beaulieu" St-Germain, GUÉRIN et Raymond, AVOCATS Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Main 6164. Montréal, Can. Résidence: 180 Jeanne Mance, B.L. L. L. 97, RUE ST-JACQUES-BUREAU 76. Tél. Main 2532.

AVOCAT

ANTOINE LAMOTHE avocat, bureaux: chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1861. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

LE TRAMWAY

LES CHEFS APPROUVÉS

LES EMPLOYÉS DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS TEMOIGNENT LEUR CONFIANCE A LEUR EXECUTIF, QUI RECOMMANDE UN BUREAU D'ARBITRAGE POUR DETERMINER LES SALAIRES.

Les employés syndiqués de la Compagnie des Tramways ont approuvé, hier soir, l'attitude de leurs chefs qui recommandent un bureau d'arbitrage pour régler définitivement le rajustement de leurs salaires. Ils ont témoigné leur satisfaction au travail accompli en ce sens, au cours d'une assemblée enthousiaste tenue à la salle de l'Assistance Publique.

ARCHITECTE

P.-L.-W. DUPRE architecte, expertises, évaluations, expertises, mesurage; préparation plans, devis. 15 boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Main 6583.

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE 20 rue St-Jacques, Montréal. M.P. Joseph Archambault, M.P. Emile Marcotte, L.L.B. Bureau du soir, tél. West 4089.

AVOCATS

J.B. Bérard, C.R. Théo. Rhéaume, C.R. Saluste Lavery, B.C.L. 43, rue Saint-Gabriel. Tél. Main 8760-8761.

AVOCAT

J. A. BEAULIEU 250 RUE ST-JACQUES MONTREAL Casier postal 356. — Adresse télégraphique: "Néac", Montréal. Résidence: 1254, Côte St-Jacques, Montréal. C. H. CAHAN, C.R. Avocat et Procureur Edifice Transpiration — Rue St-Jacques

AVOCAT

MAURICE DUGAS, LL. L. 30, RUE SAINT-JACQUES Résidence: 2466 avenue du Parc. Rockland 2459.

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

Arthur LALONDE Etude: Brassard, Forest, Lalonde et Coffin, Edifice du Crédit Foncier, 98 Notre-Dame Est, Montréal. Résidence, téléphone Est 2331. Tél. Main 3215. — Edifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal.

AVOCATS

J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadois, LL.L., J.-Maréchal Natel, B.C.L. Résidence: 180 Jeanne Mance, B.L. L. L. 97, RUE ST-JACQUES-BUREAU 76. Tél. Main 2532.

AVOCAT

MIGNERON, J. - Homer, praticien Canada et États-Unis. Spécialité: causes criminelles, en dommages, en séparation, règlements successions. 98 Notre-Dame Est, Montréal. Résidence: 2390, rue St-Jacques, Montréal.

AVOCAT

Victor Payer, Arm. Cloutier, Jos.-C. Ostiguy, PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY, AVOCATS Immeuble Power, 83 avenue, rue Craig. Tél. Main 5598.

AVOCAT

F. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L. B. Panet-Raymond, LL.L. Adresse télégraphique: "Beaulieu" St-Germain, GUÉRIN et Raymond, AVOCATS Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Main 6164. Montréal, Can. Résidence: 180 Jeanne Mance, B.L. L. L. 97, RUE ST-JACQUES-BUREAU 76. Tél. Main 2532.

AVOCAT

ANTOINE LAMOTHE avocat, bureaux: chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1861. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

AVOCAT

G. A. MARSAN, C.R. 20 RUE ST-JACQUES, chambre 36. Téléphone Main 1997. Montréal.

AVOCAT

Migneron, J. - Homer, praticien Canada et États-Unis. Spécialité: causes criminelles, en dommages, en séparation, règlements successions. 98 Notre-Dame Est, Montréal. Résidence: 2390, rue St-Jacques, Montréal.

AVOCAT

Victor Payer, Arm. Cloutier, Jos.-C. Ostiguy, PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY, AVOCATS Immeuble Power, 83 avenue, rue Craig. Tél. Main 5598.

AVOCAT

F. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L. B. Panet-Raymond, LL.L. Adresse télégraphique: "Beaulieu" St-Germain, GUÉRIN et Raymond, AVOCATS Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Main 6164. Montréal, Can. Résidence: 180 Jeanne Mance, B.L. L. L. 97, RUE ST-JACQUES-BUREAU 76. Tél. Main 2532.

AVOCAT

ANTOINE LAMOTHE avocat, bureaux: chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1861. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

AVOCAT

G. A. MARSAN, C.R. 20 RUE ST-JACQUES, chambre 36. Téléphone Main 1997. Montréal.

AVOCAT

Migneron, J. - Homer, praticien Canada et États-Unis. Spécialité: causes criminelles, en dommages, en séparation, règlements successions. 98 Notre-Dame Est, Montréal. Résidence: 2390, rue St-Jacques, Montréal.

AVOCAT

Victor Payer, Arm. Cloutier, Jos.-C. Ostiguy, PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY, AVOCATS Immeuble Power, 83 avenue, rue Craig. Tél. Main 5598.

AVOCAT

F. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L. B. Panet-Raymond, LL.L. Adresse télégraphique: "Beaulieu" St-Germain, GUÉRIN et Raymond, AVOCATS Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Main 6164. Montréal, Can. Résidence: 180 Jeanne Mance, B.L. L. L. 97, RUE ST-JACQUES-BUREAU 76. Tél. Main 2532.

AVOCAT

ANTOINE LAMOTHE avocat, bureaux: chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1861. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

AVOCAT

G. A. MARSAN, C.R. 20 RUE ST-JACQUES, chambre 36. Téléphone Main 1997. Montréal.

AVOCAT

Migneron, J. - Homer, praticien Canada et États-Unis. Spécialité: causes criminelles, en dommages, en séparation, règlements successions. 98 Notre-Dame Est, Montréal. Résidence: 2390, rue St-Jacques, Montréal.

AVOCAT

Victor Payer, Arm. Cloutier, Jos.-C. Ostiguy, PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY, AVOCATS Immeuble Power, 83 avenue, rue Craig. Tél. Main 5598.

AVOCAT

F. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L. B. Panet-Raymond, LL.L. Adresse télégraphique: "Beaulieu" St-Germain, GUÉRIN et Raymond, AVOCATS Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Main 6164. Montréal, Can. Résidence: 180 Jeanne Mance, B.L. L. L. 97, RUE ST-JACQUES-BUREAU 76. Tél. Main 2532.

LE "TORONTO NEWS" CHANGE DE NOM

Toronto, 20. — On annonce que le "Toronto News", de cette ville, fondé il y a trente-neuf ans, cessera vendredi de paraître sous ce nom et adoptera celui de "The Times". Ce journal a changé de mains récemment; on dit que c'est maintenant une puissante compagnie indépendante qui l'administre.

APPROBATION A HEARST

Toronto, 20. — Les députés conservateurs à la législature, réunis hier en caucus, ont adopté une résolution de confiance au premier ministre Hearst et d'approbation de son attitude durant la guerre.

"DURAND ET DURAND"

Pour répondre aux nombreuses demandes du public, il a été décidé qu'on répèterait Durand et Durand, le mercredi, 26 mars, à l'occasion de la mi-carême. Les recettes de cette nouvelle représentation seront affectées aux œuvres de la Saint-Vincent de Paul. Les billets sont en vente au parloir du collège Sainte-Marie. (Communiqué).

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE

P.-L.-W. DUPRE architecte, expertises, évaluations, expertises, mesurage; préparation plans, devis. 15 boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Main 6583.

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE 20 rue St-Jacques, Montréal. M.P. Joseph Archambault, M.P. Emile Marcotte, L.L.B. Bureau du soir, tél. West 4089.

AVOCATS

J.B. Bérard, C.R. Théo. Rhéaume, C.R. Saluste Lavery, B.C.L. 43, rue Saint-Gabriel. Tél. Main 8760-8761.

AVOCAT

J. A. BEAULIEU 250 RUE ST-JACQUES MONTREAL Casier postal 356. — Adresse télégraphique: "Néac", Montréal. Résidence: 1254, Côte St-Jacques, Montréal. C. H. CAHAN, C.R. Avocat et Procureur Edifice Transpiration — Rue St-Jacques

AVOCAT

MAURICE DUGAS, LL. L. 30, RUE SAINT-JACQUES Résidence: 2466 avenue du Parc. Rockland 2459.

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

Arthur LALONDE Etude: Brassard, Forest, Lalonde et Coffin, Edifice du Crédit Foncier, 98 Notre-Dame Est, Montréal. Résidence, téléphone Est 2331. Tél. Main 3215. — Edifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal.

AVOCATS

J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadois, LL.L., J.-Maréchal Natel, B.C.L. Résidence: 180 Jeanne Mance, B.L. L. L. 97, RUE ST-JACQUES-BUREAU 76. Tél. Main 2532.

AVOCAT

MIGNERON, J. - Homer, praticien Canada et États-Unis. Spécialité: causes criminelles, en dommages, en séparation, règlements successions. 98 Notre-Dame Est, Montréal. Résidence: 2390, rue St-Jacques,

# Lettre de Fadette

Au hasard d'un rangement hâtif de la bibliothèque, voilà réunies et voisines madame de Noailles, Marcelle Tinayre, madame de Lafayette et madame de Sévigné! Quatre femmes de lettres encore plus séparées par la qualité de leurs âmes que par les longues chaînes d'années! Qu'il y a loin d'une madame de Noailles écrivant pour réaliser un rêve de beauté morbide, une Marcelle Tinayre, réclamant pour ses sœurs le droit au bonheur par l'amour, et ces deux reines de la société d'autrefois, qui se prosternaient et priaient comme des enfants dans la chapelle de Versailles ou de Saint-Germain.

L'âme patenne des premières ne rend même pas le son d'un écho chrétien, et à pénétrer l'intime de l'âme des femmes du XVIIe siècle, on est émerveillé par la beauté surnaturelle qui achève l'immortelle séduction de leur figure et de leurs œuvres.

Leur plume est si légère, qu'elle semble retourner à sa définition originelle, leur âme, souriante ou grave, est toujours fine, délicate, de plus en plus gracieuse à mesure qu'elle se libère des formes apprises et qu'elle se révèle dans tout son charme spontané et naturel.

Ce ne sont pas des saintes, certes, mais quelle droiture, quelle simplicité, quel sens chrétien percent sous les allures et le langage de ces grandes dames mondaines et adultères!

La plus charmante, celle qui paraît à la fois la plus spirituelle et la plus sensée, est bien madame de Sévigné. Pour juger les événements humains elle avait une philosophie qui paraît bien naïve aux féministes libres-penseuses que je citais tout à l'heure. Elle disait: "Tous nos desirs n'avancent pas d'un moment l'arrangement de la Providence à laquelle je crois: nous avons peu de part à nos destinées, tout est dans les mains de Dieu. J'ai toujours cette Providence dans la tête, c'est ce qui fixe mes pensées et me donne du repos." Et une autre fois: "Qui m'ôtait la vue de la Providence m'ôtait mon unique bien. Il me faut l'Auteur de l'univers pour raison de tout ce qui arrive." Une telle philosophie aide puissamment une femme à bien vivre, elle l'aide aussi à mourir.

Au château des Rochers, il y avait un mot inscrit entre les aiguilles du cadran solaire qui partageaient les heures tristes ou gaies de la marquise: Unam timem, n'en craignais qu'une. Et cette heure unique, et qui n'avait pour elle rien de redoutable, était l'heure de la mort. La pensée familière et douce de la mort lui éclairait toute la route, et en parcourant ses lettres, j'en pourrais citer bien des exemples: — "Je m'occupe de l'obligation que j'ai à Dieu de me conduire si doucement à la mort, et je le remercie de l'envie qu'il me donne de m'y préparer tous les jours." Avec un peu d'attention, comme on en découvre, dans ces lettres pimpantes, gaies et d'apparence parfois légère, de ces mots profonds qui révèlent l'arrière-fond de graves et saintes pensées dans cette âme exquise! Ils lui viennent aussi naturellement que les mots spirituels et les boutades amusantes. Elle écrit un français merveilleux, et constamment, elle pense chrétien. Elle a mis dans ces lettres familières, au courant de la plume, assez de bons conseils pour diriger une vie, assez de bonté pour consoler bien des cœurs, assez de sourires pour en ramener sur les lèvres de ceux qui ne les connaissent plus.

Et madame de Lafayette, l'auteur du chef-d'œuvre romanesque du XVIIe siècle? Elle a consacré son talent si délicat et si fin au triomphe du devoir sur la passion. Qu'importe la souffrance, le crucifiement intérieur pourvu que le devoir soit sauve? C'est la conclusion de la Princesse de Clèves qui est d'une moralité aussi haute que la plus belle des tragédies de Corneille. Nous sommes loin de la Rebelle et compagnie! Il était inconnu à cette époque, le type de la féministe à outrance qui a comme donné la démission de son sexe, et qui, du haut de son orgueil, jette un regard dédaigneux sur les humbles devoirs de la mère de famille et de la maîtresse de maison. Il y avait bien eu, dans les salons où rôdait Molière, quelques femmes en mal de littérature et de snobisme, mais il les exécuta prestement: elles moururent entre les madrigaux de Trissotin et les éclats de rire du parterre.

Hélas! Le diable battu en ramena tant de plus forts, que dix Molières ne suffiraient plus à mettre en déroute nos belles féministes!

FADETTE.

## NOS RIRES

Malgré l'amour, la vie et l'heure et les périls,  
Nous rions quelquefois des rires périls,  
Des rires dont le son doit étonner nos âmes;  
Pour rien, pour un détail dont nous nous amusâmes,  
Des rires fous qui sont des fous rires vraiment.  
Et nous pour qui l'amour est un déchirement,  
La vie un songe en pleurs, l'heure une fuite pâle,  
Et pour qui les périls ouvrent un long dédale,  
Malgré l'amour, la vie, et l'heure et les périls,  
Nos rires sont parfois de si brusques avrils,  
Nos rires font sous bois des musiques si franches,  
Si franches, qu'entendus de loin, entre les branches,  
Par le passant qui rêve et ralentit le pas,  
Ils doivent lui donner — hélas il ne sait pas! —  
L'illusion que là le bonheur simple habite,  
Que la tendresse est calme, et la maison petite,  
Et qu'on ignore encore tous les maux frissons:  
Mais nous, nous cependant, lorsque ainsi nous laissons,  
Gourmandes de gâitès après de trop longs jeûnes,  
Rire un peu, malgré nous, nos lèvres... qui sont jeunes,  
Toujours nous évitons avec les plus grands soins  
De laisser se croiser nos yeux... qui le sont moins,  
Et riant, nous n'osons nous regarder en face,  
De peur qu'en un sanglot le rire ne se casse.

Edmond ROSTAND.

## NOTRE ALBUM

Il n'y a rien de si délié, de si simple et de si imperceptible où il n'entre des manières qui nous décèlent. Un sot ni n'entre ni ne sort, ni ne s'assied, ni ne se lève, ni ne se tait, ni n'est sur ses jambes, comme un homme d'esprit.

C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire. Voilà le principe de toute impertinence.

Avec les gens qui par finesse écoutent tout et parlent peu, parlez encore moins, ou, si vous parlez beaucoup, dites peu de choses.

Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter une sottise.

Il est plus ordinaire de voir un amour extrême qu'une parfaite amitié.

L'on n'est pas plus maître de toujours aimer qu'on l'a été de ne pas aimer. (Caractères) LaBRUYERE.

## RECETTES

### BROCHET AUX CHOUX

Faites cuire à moitié un brochet dans l'eau salée. D'autre part, faites bouillir un chou blanc ou de jeunes choux verts. Quand choux et brochet sont refroidis, déposez le poisson. Beurrez largement une casserole, et semez-la de chapelure. Foncez-la d'un lit de chou, un lit de chair de brochet et ainsi de suite, en assaisonnant chaque couche de sel et de poivre. Mettez une dernière rangée de chou et un lit de beurre en petits morceaux, achevez de cuire avec du feu dessus et dessous; renversez sur un plat fortement chauffé et servez rapidement.

### BIFTECK DE FILET DE BOEUF

Coupez votre filet sur son plein, épais d'un pouce et plus, et de forme ronde, parez-le; retranchez les tours, les peaux et fibres en conservant le plus de graisse que vous pourrez; aplatissez-le et réduisez-le à moins de moitié de son épaisseur; assaisonnez de sel et de gros poivre; trempez-le dans du beurre tiède, et faites cuire sur le gril à grand feu, en le retournant continuellement. Servez saignant sur un plat, au fond duquel vous aurez mis un morceau de beurre manié de persil.

Les biftecks préparés et cuits comme ci-dessus se servent aussi garnis de pommes de terre frites ou de cresson assaisonné de poivre, sel et vinaigre.

### SUCRE A LA CREME

Faites bouillir deux tasses de sucre dans un peu d'eau; lorsqu'il est en tire, on met une tasse de crème douce. Laissez bouillir jusqu'à ce qu'il soit cuit, ce qui se reconnaît facilement en le mettant dans l'eau froide. Retirez-le du feu, en brassant, jusqu'à ce qu'il soit en grains. Ajoutez des amandes au goût.

## De Baalbech à Damas

Les villes fameuses sont comme les hommes célèbres: il ne faut pas les voir de trop près! Quand du haut de la colline de Salaybieh, on jette un dernier regard sur Damas, rien ne subsiste plus des contrastes qui ont choqué l'Européen pendant sa visite: de ce sommet, la reine du désert, couronnée de minarets et de coupelles, est couchée dans la blancheur rosée de ses vergers d'abricotiers, et l'on comprend que, selon la légende musulmane, Mahomet se soit privé d'entrer dans ce paradis, de peur de se voir refuser l'entrée de l'autre.

C'est que l'Arabe manque totalement de points de comparaison: lorsque, après avoir parcouru, pendant d'interminables courses, l'étendue fauve du désert, il aperçoit cette zone d'éblouissante verdure, lorsque surtout il voit, sourdre de toutes parts, le trésor tant envié de sa race, l'eau bienfaisante et sacrée, il croit à la réalisation de ce mirage dont le soleil l'a leurré si souvent, et afin de s'en prouver à lui-même la réalité, il goûte avec délices l'eau limpide du Barrada!

Sur la route de la gare, quelques fils des grandes tentes, noblement drapés dans leurs "abbasas" à franges, se tiennent debout près de leurs montures somnolentes; les chameaux blanchâtres secouent de

droite à gauche leurs longs cols dénudés. Gardons-nous de médire du chameau: on le croit stupide, il n'est que résigné; comme tout bon Oriental, il a appris l'innocence des colères et l'inutilité du désespoir: lui seul est dans le vrai, et quand son œil atone contemple les affreux wagons dans lesquels nous allons nous enlasser, il semble, en vérité, dédaigner l'anachronisme de ces moyens de locomotion actuels sur la terre vénérable que, jusqu'alors, ses larges pieds avaient été seuls à fouler.

En wagon, ligne Damas-Jerusalem!!!! Quelle dérision!!!! Quels wagons aussi étroits, malodorants, et dans lesquels, pour remplacer les premières absentes, on place des sacs rembourrés de paille!... Qu'importe ces menus incidents: nous en rirons plus tard, en nous rappelant ces heures salubres du voyage, heures fécondes qui font apprendre, admirer, rêver; fussent-elles même déchirer la robe d'or doré d'enveloppement nos illusions, il faut les tenir encore, car nous leur devons le meilleur des enchantements auxquels s'essaye la vie!

La puissante locomotive s'est ébranlée, salissant de sa fumée noire l'implacable azur du ciel. D'abord, on lui fait gré de s'attarder parmi les méandres de l'ouas, ou, sous les arbustes en fleur, jaillissent les cascades! Mais, dès que l'eau manque, l'ardente recommence! A nouveau, c'est la plaine, entrecoupée de maigres cultures, puis, celles-ci elles-mêmes disparaissent, et l'on se demande de quoi peuvent vivre les chèvres noires qui, sous la garde d'un berger guénilleux, paissent une herbe inexistante. Après maintes haltes, nous voici à Malacca; mais, à côté de ce nom inconnu, flamboient ces lettres magiques: Baalbech.

Là, un groupe de voitures attend les touristes que nous sommes. Mais que sont ces cris affreux, ces vociférations épouvantables, ces poings tendus vers nous, ces mains crispées sur l'inévitable coutelas, niche dans les ceintures écarlates? Une révolte? En ces contrées, si souvent insoumises, elles sont toujours à redouter, et certains voyageurs frémissent!... Eh bien! ce n'est qu'une grève: une grève, en plein désert syriaque! Le directeur de notre caravane a traité avec un tiers, et les cochers considèrent cet arrangement comme "un chiffon de papier".

Quels cochers! Dans leurs têtes de forbans roulent des yeux féroces, une sorte de rictus découvre

(Suite à la septième page)

**Renard croisé**  
\$95

Ces étoles C & C sont particulièrement élégantes. Très à la mode ce printemps. Voyez notre assortiment complet en fait de renard.

Manteaux de Mouton de Perse  
Si vous faites votre choix parmi nos modèles pour 1920, vous aurez toujours à portée de main, maintenant que vous partez l'automne prochain.

**CUMMINGS & CUMMINGS**  
Angle rues St-Paul et St-Sulpice

**Chapeaux pour dames**

Lingerie faite sur commande  
Broderie Dentelle  
Ouvrage de fantaisie

A qualité égale, nos prix sont plus bas que partout ailleurs.

**Salon Saint-Denis**  
Mme E. BOUTHILLIER  
282 - 284 RUE SAINT-DENIS  
Tél. Est 4970

**Chapeaux pour dames**

Garnis 4.95 Non Garnis 2.39

Le printemps s'amène si vite que cette vente spéciale arrive au moment propice. Les nombreuses femmes qui ne se soucient pas d'acheter leurs chapeaux trop tôt peuvent le faire maintenant avec l'assurance de trouver un style et des couleurs absolument dans la note.

Dans cette grande vente nous nous sommes efforcés de donner à nos clients ce qu'il y a de plus nouveau en fait de chapeaux.

Garnis, 4.95 Non garnis, 2.39

A notre rayon des chapeaux peu coûteux nous offrons une belle série de chapeaux garnis en tissus d'excellente qualité à un prix spécial. Quelques-unes des plus belles formes de la saison ont été garnies de fleurs, de rubans de fantaisie, de fruits, de guirlandes, etc., comme on n'en voit plus souvent à ce prix.

Nous vous évitons une infinité d'ennuis en vous fournissant le modèle fini à un prix spécial.

Goodwin's—Au premier.

# GRANDS MAGASINS GOODWIN

## COSTUMES POUR DAMES, JEUNES FILLES ET FILLETTES

PRIX DE LA VENTE, 37.75



Tissus de splendide qualité, belle confection et modèles à la dernière mode. Cette vente très opportune vous donne la chance d'acheter votre nouveau costume de printemps à un rabais considérable.

Les plus nouveaux costumes de haute qualité pour dames, en gabardine et en serge à habits d'hommes. Modèles de fantaisie et tailleur uni. Collets châles, tuxedo et tailleur avec double col en soie blanche et de fantaisie. Effets de taille haute et ceinture. Magnifiquement garnis de soutache militaire et de boutons. Manches et poches dans les plus nouveaux genres. Doubles en soie unie et de fantaisie. Jupes unies pour la plupart, quelques-unes avec poches de côté et ceinture étroite, longues lignes droites à la mode. Couleurs: gris, taupe, 37.75

## POUR JEUNES FILLES ET FILLETTES

Nouveaux complets de printemps en serge, gabardine et popeline tout laine, en 25 modèles différents, bien confectionnés, bien garnis et bien finis. Doublures de soies unies ou de riches couleurs. Ces 25 modèles distinctifs comprennent:

En gabardine, un manteau ample, bordé de soutache, grand collet en soie formant contraste, doublure en soie de fantaisie. Jupe à ceinture et ornement, froncée au haut.

En serge, un manteau avec ceinture tout le tour et un double pli plat dans le dos; garni de boutons et de bandes de soutache; double collet brodé; jupe à lignes droites à la dernière mode avec garnitures à l'avant.

En gabardine, un manteau tailleur avec ceinture sur les côtés et en avant seulement; quatre rangs de

jolis plissés autour du bas, collet châle, doublure de fantaisie. Jupe avec poches de côté, froncée en arrière et avec ceinture.

En popeline tout laine, un manteau avec collet tuxedo et double collet en soie faillie; ceinture tout le tour; garni de bandes de soutache et de boutons d'écaillé fumée. Jupes avec poches de côté et ceinture en arrière, grands cols pour jeunes filles de 14, 16 et 18 ans — pour fillettes de 13, 15 et 17 ans. 37.75

Prix de la vente... Goodwin's—Au premier.

**VENTE DE CHAPEAUX**

Garnis 4.95 Non Garnis 2.39

Le printemps s'amène si vite que cette vente spéciale arrive au moment propice. Les nombreuses femmes qui ne se soucient pas d'acheter leurs chapeaux trop tôt peuvent le faire maintenant avec l'assurance de trouver un style et des couleurs absolument dans la note.

Dans cette grande vente nous nous sommes efforcés de donner à nos clients ce qu'il y a de plus nouveau en fait de chapeaux.

Garnis, 4.95 Non garnis, 2.39

Des centaines de chapeaux à la mode dans toutes les couleurs brillantes si populaires de printemps, marqués à un prix spécial qui attirera votre attention. Il y a plus de 20 modèles différents dont la plupart ont été importés de New-York; ils sont en belle soie lustrante et en Milan brochant dont la durabilité est reconnue. Marchandises absolument nouvelles. Couleurs: noir, marine, cerise, rouge violet, bleu soldat, poussiérisé, lustré et noir.

Goodwin's—Au premier.

**Magasins ouverts à 9 a. m.**

**Magasins fermés à 6. p. m.**

**Goodwin's LIMITED**

**LES HÉRITAGES DE PENDALYNN**

Par M. MARYAN

Feuilleton du DEVOIR

"Eprouvant depuis quelques jours des troubles physiques qui me paraissent un avertissement, et ces troubles s'aggravant ce soir, je me décide à apporter, sans plus attendre, un changement à mes dernières volontés.

"Je déclare pardonner à mon neveu, Bertrand de Pendalynn, les torts qu'il a pu avoir envers moi, et je reconnais avoir été trop dur envers lui.

"Je lui donne donc et lègue, à lui ou, à son défaut, à l'aîné de ses fils, selon la coutume de notre famille, le château de Pendalynn et tout ce qu'il contient, ses dépendances et tous mes biens immobiliers, en un mot, tout ce que j'attribuais à mon neveu Jehan, dans un testament antérieur. A celui-ci, à titre de com-

pensation, je laisse la nue-propriété de ma fortune mobilière, dont ma sœur, Mahaut de Pendalynn, aura l'usufruit.

"Je maintiens les autres dispositions énoncées dans le testament déposé chez mon notaire, et concernant des legs particuliers.

"Si je mourais avant d'avoir reporté ces volontés sur papier timbré, en des formes plus correctes, elles devraient être considérées comme irrévocables.

"Dans le cas où, au moment de ma mort, Bertrand de Pendalynn serait décédé sans laisser d'enfant mâle, Jehan de Pendalynn hériterait du château et de biens ci-dessus énoncés, et si Bertrand avait laissé une famille, à ses filles serait attribuée la nue-propriété de ma fortune mobilière.

"Que Dieu me pardonne comme

j'ai pardonné, et me reçoive en sa miséricorde!

"Fait en mon château de Pendalynn, le 10 mai 18... à onze heures du soir.

"Georges le DU de PENDALYNN."

XXXIV

HERITIER DE PENDALYNN

Bertrand passa sur son front une main qui tremblait, et regarda autour de lui dans une sorte d'égarement se demanda s'il ne rêvait pas.

Le soleil était maintenant haut à l'horizon, et lançait des traits d'or à travers le feuillage.

Une grande paix régnait sous l'abri des hêtres et des chênes, et au loin, Pendalynn dressait ses belles vieilles constructions.

Même en ce moment de trouble violent, la beauté de cette demeure fit battre le cœur de Bertrand. Et elle était à lui!

Il relut deux fois le document étrange, et constata qu'il avait écrit la nuit même dans laquelle son oncle avait été atteint de paralysie.

Il connaissait bien cette date et celle de sa mort, arrivée le surlendemain. Mahaut l'emmenait souvent au cimetière, et elle avait l'habitude de faire célébrer un service le jour anniversaire de son frère. Et il re-

construisit la scène qui avait eu lieu. Peut-être M. de Pendalynn, si, comme le disait Barba, il lisait quelquefois le livre de son neveu, venait-il justement d'ouvrir le volume à cette page "Soyez miséricordieux... Pardonnez..." Et, hanté par la menace qui s'était d'ailleurs réalisée si tôt, il n'avait pas voulu attendre au lendemain pour rédiger ce codicille qu'il avait placé, provisoirement croyait-il, entre les feuillets...

Mais le jour venu, comme il se disposait à se lever, il était tombé paralysé, perdant subitement la parole. Il avait dû voir Alain ou Barba remettre le volume à sa place accoutumée, et c'était probablement ce livre, avec ce qu'il contenait, que ses yeux pleins d'angoisse cherchaient sans cesse. Bertrand connaissait par Mahaut cet épisode douloureux. Mais personne, hélas! n'avait pu se douter de ce qu'il aurait voulu mettre au jour.

Quand Barba avait demandé le petit volume comme souvenir, ç'avait été pour l'enfermer dans une armoire... Ainsi, tout s'expliquait maintenant, et Bertrand était maître de Pendalynn.

Une ivresse indicible l'envahit brusquement. Toutes les traditions de sa race semblaient tout à coup revivre en son cœur. Ah! si se sen-

taient bien, en ce moment, un vrai Pendalynn, épris comme les autres du joyau de la famille! Posséder Pendalynn et y amener Marie!

Il la voyait déjà dans les belles vieilles chambres, dans les grands jardins majestueux, cueillant des fleurs dans la roseraie, ou errant dans le parc... Et il vécut quelques minutes d'un bonheur indicible. Puis il replaça le précieux papier dans le livre, et tout à coup, sans transition, il se demanda comment il allait faire part à son oncle de son étrange découverte.

Ah! soudainement, brusquement, sa joie tomba. Il se sentait maintenant terrifié du coup qu'il allait porter, de l'effondrement que sa communication allait provoquer. Perdre Pendalynn! L'ivresse même qu'il venait de ressentir lui faisait comprendre la désolation de le quitter, après l'avoir possédé

pendant plus de vingt ans. Il savait, en outre, que la fortune léguée à Jehan "en compensation", fortune dont il jouissait déjà, d'ailleurs, depuis la mort de Mahaut, n'était pas considérable. L'entretien du château lui avait coûté, comme à tous les Pendalynn, des sommes importantes. Il avait huit fils, qui pesaient encore tous sur lui... Des soucis d'argent terribles, pressants, allaient s'ajouter au désespoir de quitter ce domaine, et à une impression cruelle de déchéance, le châtelain de Pendalynn occupant dans le pays une situation considérable.

Bertrand se dit qu'il offrirait un large partage. Il abandonnerait volontiers la plus grande part des fermes... Mais Jehan accepterait-il, lui qui avait refusé le remboursement des sommes dépensées pour l'éducation de son neveu?

Il subissait maintenant une pénible réaction. Mais après tout, les volontés d'un mort comptaient pour quelque chose! Jehan avait trouvé naturel de les respecter, de les accepter, alors qu'elles faisaient de lui l'héritier du château. Avait-il, alors, songé à compenser pour son cousin déshérité la situation dont il bénéficiait? A prélever sur son riche avoir une ferme, ou même une modeste rente, pour le soutenir dans sa vie laborieuse, peut-être pénible d'artiste? Plus tard, avait-il offert à Marcelina de l'aider à faire vivre son enfant orphelin?

"Je suis le maître de Pendalynn. Si mon père avait vécu, il aurait connu la même douleur que mon oncle va ressentir", se dit Bertrand.

(A suivre)

Ce Journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. CHEVRIER, gérant général.

# La Vie Sportive

## DEMPSEY à MONTREAL

Nous apprenons de source autorisée que le fameux boxeur poids lourd Jack Dempsey, qui doit rencontrer Jess Willard pour le championnat mondial le 4 juillet prochain, viendra à Montréal sous peu et apparaîtra dans l'arène dans une exhibition de quelques rondes.

Dempsey est actuellement en tournée aux Etats-Unis et M. Tom Conway s'est mis en relation avec son gérant afin de faire venir dans la métropole le pugiliste que tous les connaisseurs reconnaissent comme le futur champion du monde et la proposition de notre sportsman local a été acceptée. Dempsey viendra à Montréal le 11 avril et apparaîtra dans l'arène du théâtre Français en même temps que plusieurs boxeurs locaux.

## Le Canadien est défait dans la première partie

Le club Seattle, champion de la Ligue de la Côte du Pacifique, a triomphé de l'équipe de Georges Kennedy par un résultat de 7 à 0 hier soir.

Seattle, Wash., 20. — Les équipiers du Canadien, champions des séries de la ligue de hockey Nationale, n'ont pas été heureux dans la première partie des séries pour le championnat mondial, car le club local est sorti victorieux par un résultat de 7 à 0 dans une joute disputée d'après les règlements de la ligue de l'Ouest. Le fait de jouer à l'étranger, après un long voyage et suivant des règles de jeu peu connues, a été de nature à nuire aux visiteurs mais en toute justice pour le club Seattle, nous devons dire que les locaux se sont montrés supérieurs à leurs adversaires sur toute la ligne et du commencement à la fin.

L'assistance, qui était très considérable, fit une ovation aux équipiers des deux clubs lorsque ceux-ci apparurent sur la glace pour les exercices préliminaires. Tous les sièges étaient occupés et plusieurs centaines de personnes durent se contenter de voir la partie debout.

Dans les trois premières minutes du jeu, la rondelle vovasea continuellement. Wilson et Riekey furent de belles courses pour le Seattle, mais Murray fut le premier joueur à compter sur une passe de Wilson, après huit minutes de jeu.

Foyston, quatre minutes plus tard, enregistra un autre point pour le club local sur une passe de Riekey. Hall fut alors appelé à remplacer Cleghorn sur l'alignement du Canadien.

Dans cette première période, la rondelle fut presque continuellement entre les mains du Canadien. Lalonde tenta de mettre un point au crédit de son club, après avoir fait une course de toute beauté, mais Holmes arrêta le coup. A la fin de la période initiale, les visiteurs semblèrent prendre leur aplomb et se montrèrent dangereux.

Joe Hall et Lalonde tentèrent aussi de compter mais tous leurs lancers furent arrêtés par Holmes. Une minute avant la fin de la période, les buts de Vézina étaient assiégés et Rowe a essayé de compter. La foule a cru qu'il avait réussi, mais la ron-

delle passa à deux ou trois pouces des buts, et cette période se termina par un résultat de 2 à 0 en faveur du Seattle.

Dès le commencement de la deuxième période, ce fut encore au Seattle d'attaquer, et la rondelle fut presque toujours près des buts du Canadien. Lalonde, Hall et Corbeau tentèrent de compter plusieurs fois mais ne réussirent jamais.

Au cours d'une course vers les buts du Seattle, Corbeau vint en collision avec Riekey, et il dut se retirer. Il revint sur la glace peu après, et la foule ne lui ménagea pas ses applaudissements. Wilson réussit à compter le troisième point du Seattle, après 6 minutes de jeu. Trois minutes plus tard, Foyston comptait à son tour. Murray fut aussi blessé au cours d'une mêlée et il dut se retirer. Ensuite Walker compta et la deuxième période se termina par un résultat de 5 à 0 en faveur du Seattle.

Au commencement de la troisième période, le Seattle répéta ses poussées et Foyston comptait le sixième point en six minutes. Lalonde tenta plusieurs fois de compter mais ne put jamais prendre Holmes en défaut et Walker compta le dernier point de la soirée quelques secondes avant la fin de la partie.

Voici l'alignement des deux équipes ainsi que le sommaire:

Canadiens		Seattle	
Vézina	but	Holmes	but
Corbeau	défenses	Riekey	défenses
Lalonde	défenses	Rowe	défenses
McDonald	rovers	Walker	rovers
Berlinguette	centres	Murray	centres
Pitre	ailes	Foyston	ailes
Cleghorn	ailes	Wilson	ailes
SOMMAIRE			
Première période			
1—Seattle, Riekey	4:51		
2—Seattle, Foyston	6:43		
Deuxième période			
3—Seattle, Murray	5:58		
4—Seattle, Foyston	3:57		
5—Seattle, Walker	3:45		
Troisième période			
6—Seattle, Foyston	5:43		
7—Seattle, McDonald	14:44		

## ASSISTANCE-RECORD POUR LA SEANCE DE LUNDI SOIR PROCHAIN AU FRANÇAIS

Les billets pour la bataille entre Jimmy Duffy et Irish Patsy Cline s'enlèvent rapidement — Les amateurs du sport de la boxe veulent être témoins de ce combat qui sera de dix rondes.

C'est lundi soir prochain qu'aura lieu au Théâtre Français la rencontre entre Jimmy Duffy et Irish Patsy Cline, sous les auspices du Club de boxe Olympique et nous pouvons dire aujourd'hui que plusieurs centaines de personnes se verront refuser l'entrée du Théâtre faute de place. La vente des billets est très considérable et tout fait prévoir que toutes les places seront réservées d'ici samedi soir. Ceci démontre clairement que notre public comprend l'importance de cette rencontre et que nos amateurs locaux reconnaissent les sacrifices que s'impose le club Olympique pour faire venir en notre ville des pugilistes de marque. En effet, Cline et Duffy sont deux grandes étoiles, voir même de véritables champions.

Un coup d'oeil sur la liste des batailles livrées par ces deux grands maîtres du pugilat suffit pour nous convaincre de leur valeur réelle.

Irish Patsy Cline est considéré, à juste titre, comme le boxeur le plus scientifique de sa classe sans exception Ted Lewis, Jack Britton, le soldat Bartfield, Phil Bloom et autres. Ce boxeur est très rapide, évite bien les coups, possède un jugement remarquable, est excellent encaisseur et peut porter des coups terribles. En un mot il a toutes les qualités requises pour devenir champion et aussi il est dans le meilleur sérieux.

Cline s'entraîne à Rawdon en compagnie de Fleming, Brosseau et Patsy Dillon en vue de la bataille de lundi et il ne néglige rien du tout pour se mettre en forme supérieure.

Si Patsy Cline doit être en bonne condition, lundi prochain, Jimmy Duffy ne sera pas moins bien pré-

paré car son gérant Hugh Shannon qui s'y connaît en fait d'exercices, surveille personnellement l'entraînement du boxeur de Lockport, et hier, il nous déclarait que son protégé n'aurait aucune excuse à présenter s'il était défait par le pugiliste de New-York.

Comme nous l'avons annoncé hier, les prix seront augmentés pour cette séance de boxe à cause de la hausse très élevée qui sera offerte à ces deux boxeurs. Les amateurs reconnaîtront cependant la générosité de la direction du club Olympique qui a bien voulu ne rien changer dans l'admission générale qui restera à 50 sous. Les autres places se vendront aux prix suivants: Estrade, 83; loges et orchestres, 82; parquet et les premières rangées de la galerie, 81,50; les autres sièges de la galerie, 81. Les billets se vendent actuellement chez Gatta et Leo, 97-est, rue Ste-Catherine, et au Chantecleer, 566-est, rue Sainte-Catherine.

### LES MOYENNES DE LA SECTION NO. 2 DE LA CLASSE "C"

Voici le classement des joueurs pour la plus haute moyenne individuelle dans les séries de la section No 2 de la classe "C", de la Montreal Bowling Association au cours de la saison 1918-19:

	P.	Pts.	Moy.
C. Descôtes	9	1566	174
H. Laplante	39	6569	168,4
H. Motard	3	505	168,3
C. Dalpé	24	3951	164,0

## La santé pour tous au National

Le gymnase sera un véritable sanatorium — Tous pourront s'y refaire — Son ouverture est très prochaine.

Au cours d'une visite qu'il faisait au gymnase du National, un connaisseur faisait remarquer que tous les appareils installés dans cette pièce si bien aménagée étaient de la science qui contribuerait à guérir maintes maladies. En effet, tous ceux qui souffrent d'obésité trouveront à cet endroit le moyen de se débarrasser de cette surcharge de leur machine humaine. La courbature, cette forme spéciale de la fatigue à laquelle l'obèse est sujet, disparaîtra si tous ceux qui voudront bien s'inscrire pour les cours de culture physique, veulent suivre le dosage de travail qui leur sera conseillé au gymnase par le professeur de culture physique. Les goûtes, les dispéptiques, les diabétiques, les essoufflés, les neurasthéniques, etc., trouveront au gymnase du National de quoi les aider à se débarrasser de tous ces maux. La Paalstre du National comprend tout ce qui peut développer l'homme, la femme et l'enfant sous

## LEWIS BAT ROLLER

"Strangler" Lewis, qui doit rencontrer Zbysko au Madison Square Garden de New-York pour le titre de champion du monde, a triomphé du Dr Roller, hier soir, au parc Sohmer, en prenant deux chutes consécutives sur le dentiste de Seattle, la première en 57 minutes et la seconde en 7 minutes et 10 secondes.

Cette rencontre a été la répétition de leur match de l'automne dernier au parc à l'exception de la fameuse prise de tête de Lewis qui était interdite hier soir. Cependant Lewis s'oublia en deux occasions mais l'arbitre le rappela à l'ordre immédiatement et le fameux athlète ne fit pas la moindre oreille. Le Dr Roller se montra, comme toujours, un lutteur très rusé et très scientifique mais il dut s'avouer vaincu après un dur combat. Cette rencontre fut très intéressante et l'assistance, qui était considérable, n'a pas ménagé ses applaudissements lorsque des beaux coups étaient exécutés ou que l'un des adversaires sortait d'une prise dangereuse.

Il y eut aussi quatre rencontres préliminaires qui furent des plus intéressantes. La première eut lieu entre Jos. Montferand et Camille Therrien. Montferand obtint deux chutes sur Therrien, la première en sept minutes et la deuxième en une minute et quarante-cinq secondes.

La deuxième rencontre a eu lieu entre Adrien Pelouquin et Armand St-Louis. La partie fut nulle, après trois périodes de six minutes.

La troisième lutte a eu lieu entre Teddy Therrien et Young Hakenschmid. Cette rencontre était de trois périodes de six minutes et il n'y a pas eu de chute.

La quatrième qui était la semi-finale avait lieu entre Wilfrid Tessier et Adrien Richard. Tessier est un jeune lutteur doué d'une grande force, mais les deux adversaires ne purent obtenir aucune chute après trois périodes de dix minutes.

	P.	Pts.	Moy.
W. Davignon	36	5754	159,8
N. Lafranchise	42	6600	157,1
J. Laplante	39	6091	156,1
F. Dyotte	18	2799	155,1
Totaux 210 33835 805,5			
BROKERS.			
C. Johnston	39	6447	165,5
W. Buckingham	38	6165	162,2
E. Weston	27	4353	161,2
P. Roklitz	15	2376	158,4
M. Davis	9	1281	142,3
M. McFadden	34	4789	140,8
W. Salloway	12	1611	134,2
J. Gale	3	411	133,5
J. Schroder	30	3882	129,5
A. Clements	3	381	127
Totaux 210 31699 754,7			
MAISONNEUVE.			
E. Paul	30	4609	153,9
S. Desmarais	37	5678	153,4
E. Beaudoin	15	2288	152,5
C. Therrien	24	3627	151,1
C. Pellard	24	3553	148
E. Blanchard	36	5244	145,6
H. Desmarais	8	1165	145,6
O. Lamy	33	4741	143,6
J. Laplante	3	390	130
Totaux 210 31295 745,1			
COLIN, McARTHUR.			
W. Maloney	42	6587	156,8
W. Martin	42	6555	156
G. Dowle	15	2309	153,9
O. Robitaille	24	3632	151,3
J. McKeown	42	6255	148,9
A. Maille	32	4419	138
E. Madisson	3	412	137,3
F. Decelles	3	374	124,6
E. Allan	3	65	121,2
J. Byron	1	95	91
J. Lauzon	1	84	84
Totaux 210 31323 745,7			
HOCHELAGA.			
J. Desnoyer	24	3738	155,7
N. Gauthier	33	5121	155,1
W. White	33	5060	153,3
J. Dube	35	5298	151,3
O. Couvrouer	30	4511	150,3
L. Lamotte	13	1889	145,3
L. Moisan	15	2091	139,4
L. Sauvegeau	12	1662	138,5
Totaux 195 29370 153			

## LES ECHOS DU NATIONAL

Les enfants des écoles seront admis au National tous les samedis avant-midi de 9 à 11 a. m. Ils y recevront les cours de gymnastique et de natation. Le club leur sera ouvert dès samedi de cette semaine, mais il est bien entendu que les fillettes ne seront admises ces jours-là qu'après l'arrivée de Mademoiselle Liébard. Les petits garçons seulement jusqu'à nouvel ordre.

La cotisation annuelle des enfants des écoles n'est que de deux dollars. C'est dire que les parents peuvent envoyer leurs enfants dans un milieu de moralité reconnue et de bon enseignement hebdomadaire de moins de quatre sous. Maints endroits qui démolissent notre jeunesse chargent des prix d'admission beaucoup plus élevés. Parents Canadiens français choisissez.

Le gymnase du National comprend plusieurs appareils uniquement réservés aux enfants. Le pas de géant aura sans doute une clientèle fort nombreuse.

La campagne de recrutement des membres actifs se continue et les adhésions nouvelles sont nombreuses. La contribution annuelle est de \$15,00, c'est-à-dire un peu moins de trente centimes par semaine. Une économie de quelques cigares permettrait à tous nos jeunes gens de s'inscrire comme membres.

Les directeurs et tout le personnel du National sont des sportifs. On les voit souvent à la piscine et dans tous les autres départements de la bêtise où le sport est en honneur.

## CONCOURS DE TOURS DE FORCE A MAISONNEUVE

Il y aura mercredi soir prochain, le 26 mars, une rencontre qui intéresse tous les amateurs de poids et haltères. Arthur Henrichon et Oscar Méreineau se mesureront pour un pari de cent dollars chaque côté au marché de Maisonneuve. Le cor qui restera à 50 sous. Les autres places se vendront aux prix suivants: Estrade, 83; loges et orchestres, 82; parquet et les premières rangées de la galerie, 81,50; les autres sièges de la galerie, 81. Les billets se vendent actuellement chez Gatta et Leo, 97-est, rue Ste-Catherine, et au Chantecleer, 566-est, rue Sainte-Catherine.

- 1—Deux haltères au bout des bras en deux temps.
- 2—Développer une barre à sphères sans toucher le corps.
- 3—Epatier deux haltères en deux temps.
- 4—Epatier une haltère des deux mains en touchant le corps et le pousser au dessus de la tête.

MM. Adélar Millette, B. Duckett, et F. Desrochers, avocats bien connus de notre ville sont de fervents adeptes de la culture physique généralisée qui est donnée au National.

Tous les membres de l'Association qui s'abonnent aux sports sont en droit d'acheter les uniformes réglementaires: culottes blanches, tricots blancs avec écusson violet du National et chaussures blanches de gymnastique.

La sous-commission des réunions sociales est en train d'organiser une grande soirée pour la mi-carême. Les soirées sociales de l'Association sont toujours des événements fort goûtés par tous les membres.

Au moins cinq cents enfants de nos écoles devraient faire partie de la section scolaire. Tous ceux qui s'occupent de questions sociales sont unanimes à reconnaître que la culture physique de l'enfance prévient beaucoup de maux.

Le gymnase du National ouvrira très probablement lundi prochain. C'est un événement impatientement attendu pour tous les membres de l'Association.

## LES JUIFS

### LE CONGRÈS PREND FIN

LES GRANDES ASSISES DES JUIFS DU CANADA SE SONT TERMINEES, HIER — LE CONGRÈS DEVIENT PERMANENT ET SE REUNIRA TOUS LES DEUX ANS.

A la suite des débats prolongés qui ont marqué le premier congrès des Juifs du Canada, on a jugé nécessaire d'étendre les séances au delà de la limite de temps fixée. Le congrès s'est donc réuni de nouveau hier, durant la matinée et dans l'après-midi.

Entre autres décisions, on a pris celle de rendre le congrès permanent et de le faire convoquer tous les deux ans. M. H. M. Caserman, de Montréal, a été élu secrétaire général et le comité général a été constitué de vingt-sept représentants pris respectivement dans les districts de l'est, du centre et de l'ouest du pays. Il a été décidé de ne pas envoyer encore de trois ni plus de cinq délégués au congrès juif mondial qui suivra de près la clôture de la conférence de la paix.

Il a aussi été question des pertes subies par les groupements juifs dans les pays belligérants, surtout en Russie et dans le sud-est de l'Europe, et l'on a résolu de demander avec instance au gouvernement britannique des compensations dans les arrangements de paix et aux Juifs de la Canada de prélever une somme équivalant à cinq dollars par tête pour venir en aide à leurs compatriotes des pays éprouvés.

Une autre résolution ayant trait aux droits des Juifs a été référée à un comité de dix qui étudie ces problèmes en Europe.

Le congrès a ensuite réaffirmé sa loyauté à la Grande-Bretagne.

Les séances d'hier ont eu lieu à la salle Auditorium, rue Ontario Ouest, sous la présidence de M. Lyon Cohen.

### L'ILLUSTRE RACHMANINOFF

Le monde musical est tout en émoi. En effet, tous se réjouissent d'avoir encore une fois le bonheur d'entendre le grand maître qu'est l'illustre Rachmaninoff, qui donnera un deuxième concert dimanche prochain à trois heures de l'après-midi au théâtre Sa Majesté, sous la direction de M. Louis H. Bourdon. Vraiment, nous sommes privilégiés cette année, quand l'on songe que nous avons eu deux auditions de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris, et deux concerts par l'illustre compositeur russe, Serge Rachmaninoff, au moment où Montréal a donné l'hospitalité à tant de célébrités comme cela a été le cas cette saison-ci pour les artistes. Comme nous en avons fait part au public, le maître-virtuose Rachmaninoff nous fera entendre cette fois ses deux fameux préludes car ils sont inscrits au programme pour dimanche; nous aurons donc le grand plaisir d'applaudir Rachmaninoff lui-même dans l'exécution de ses immortels préludes. Jamais un pianiste n'a remporté autant de triomphe que le fait de jouer par le maître Unis Serge Rachmaninoff; cela dépasse toute imagination. A New-York, Boston, Chicago, Cincinnati, St-Louis, St-Paul, et à Providence, il a dû donner plusieurs récitals, à cause du grand nombre de personnes qui ne pouvaient trouver place, tellement les foules étaient immenses; à ces villes, nous pouvons ajouter fièrement Montréal, car deux mille personnes n'ont pu franchir l'enceinte du théâtre au dernier concert de Rachmaninoff le 9 février dernier. C'est pourquoi M. Bourdon fait revenir le grand pianiste, pour satisfaire les personnes déçues.

### LE CONCERT PAQUIN

C'est ce soir, à 8 h. 30, en la salle du Ritz Carlton, qu'a lieu le récital de l'excellente basse montrealaise, Ulysse Paquin, avec le concours du chœur Dubois. Les billets seront en vente à partir de ce soir, par les personnes qui ne les auraient pas encore. Encourageons les nôtres en allant les applaudir.

### LE ST-EDOUARD A L'OEUVRE

L'équipe de baseball St-Edouard songe déjà à se réorganiser pour la prochaine saison qui s'avance à pas de géant. Plusieurs anciens ont revu leur gérant et se disent des mieux disposés. Il y aura assemblée vendredi, le 21 courant, chez le gérant. Tous ceux qui voudraient se joindre au club sont priés de se rendre au No 185, Boyer. Plusieurs questions seront discutées, principalement la location d'un terrain.

Le club donnera un euhre prochainement. D'autres détails seront donnés à ce sujet. Tous les joueurs du St-Edouard sont priés d'être présents à l'assemblée de vendredi prochain.

### OTTAWA GAGNE

Victoria, 20. — Dans une partie d'exhibition, jouée en cette ville, hier soir, le club Ottawa, de la ligue de hockey Nationale, a défait le Victoria, par un résultat de 11 à 3.

### Trophée Strachan

Lamoureux et Bédard ont défendu la coupe Strachan, emblème du championnat de Montréal pour équipes de deux joueurs aux quilles. Les détenteurs de ce trophée auront à faire face à Amédée Talbot et "Spike" Kelly ce soir aux allées Electro. Cette partie commencera à huit heures précises et le public est invité.

**VICHY CELESTINS**

EST LA PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, CE QUI GARANTIT SA PURETÉ

Pureté et son Efficacité

Bue aux reptes prévient à goutte, Dyspepsie et Indigestions.

Consultez votre Médecin

Pas véritable sans CELESTINS

## ZAZEFSKY EST CONDAMNÉ

LE JUGE DESY PORTE LA SENTENCE DE MORT CONTRE LUI, ET IL SERA EXECUTE LE ONZE JUILLET PROCHAIN.—LE JURY N'A DELIBERE QUE DOUZE MINUTES.

Le juge Desy, siégeant en Cour du banc du roi, a condamné à la peine capitale Julien Zazefsky, trouvé coupable du meurtre de Peter Dishkent, le 16 décembre 1918. Zazefsky sera pendu le 11 juillet.

L'avant-midi, le président du tribunal avait présenté, en français et en anglais, un long réquisitoire aux jurés. A trois heures, le jury s'assemblait et revenait, douze minutes plus tard devant le tribunal, avec un verdict de meurtre contre l'accusé. Inutile d'ajouter que le juge n'a pu réprimer son émotion en condamnant à mort le prévenu. La défense, représentée par Me J. H. Migneron, va présenter une motion d'appel au président du tribunal.

Vu l'absence du juge Desy, la Cour est ajournée à lundi.

FRAPPEE PAR UN TRAIN.

On a transporté, hier soir, à l'hôpital Général, Mme J. Donahue, âgée de 44 ans, qui venait d'être frappée par un train de marchandises du Grand-Tronc, près de Saint-Lambert. Mme Donahue et son mari marchaient le long de la voie, quand elle a été frappée tout à coup et lancée dans un fossé.

Les médecins de l'hôpital ont tenté de ramener à la vie la victime, mais elle n'avait pas repris connaissance ce matin.

## INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous.

Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

**PIGEON & LYMBURNER**

Autrefois PIGEON, PIGEON & DAVIS Edifice "Power" MONTREAL

## COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1919

LACHINE

De la Côte St-Paul, Service de—  
20 min. de 5:30 a.m. à 5:55 a.m.  
15 min. de 5:55 a.m. à 6:10 a.m.  
De la Place d'Armes (bureau de poste),  
15 min. de 5:45 a.m. à 6:00 a.m.  
15 min. de 6:00 a.m. à 6:15 a.m.  
15 min. de 6:15 a.m. à 6:30 a.m.  
15 min. de 6:30 a.m. à 6:45 a.m.  
De Lachine (Stoney Point), Service de—  
20 min. de 5:30 a.m. à 5:50 a.m.  
15 min. de 5:50 a.m. à 6:05 a.m.  
15 min. de 6:05 a.m. à 6:20 a.m.  
15 min. de 6:20 a.m. à 6:35 a.m.  
15 min. de 6:35 a.m. à 6:50 a.m.  
15 min. de 6:50 a.m. à 7:05 a.m.  
15 min. de 7:05 a.m. à 7:20 a.m.  
15 min. de 7:20 a.m. à 7:35 a.m.  
15 min. de 7:35 a.m. à 7:50 a.m.  
15 min. de 7:50 a.m. à 8:05 a.m.  
15 min. de 8:05 a.m. à 8:20 a.m.  
15 min. de 8:20 a.m. à 8:35 a.m.  
15 min. de 8:35 a.m. à 8:50 a.m.  
15 min. de 8:50 a.m. à 9:05 a.m.  
15 min. de 9:05 a.m. à 9:20 a.m.  
15 min. de 9:20 a.m. à 9:35 a.m.  
15 min. de 9:35 a.m. à 9:50 a.m.  
15 min. de 9:50 a.m. à 10:05 a.m.  
15 min. de 10:05 a.m. à 10:20 a.m.  
15 min. de 10:20 a.m. à 10:35 a.m.  
15 min. de 10:35 a.m. à 10:50 a.m.  
15 min. de 10:50 a.m. à 11:05 a.m.  
15 min. de 11:05 a.m. à 11:20 a.m.  
15 min. de 11:20 a.m. à 11:35 a.m.  
15 min. de 11:35 a.m. à 11:50 a.m.  
15 min. de 11:50 a.m. à 12:05 a.m.  
15 min. de 12:05 a.m. à 12:20 a.m.  
15 min. de 12:20 a.m. à 12:35 a.m.  
15 min. de 12:35 a.m. à 12:50 a.m.  
15 min. de 12:50 a.m. à 1:05 a.m.  
15 min. de 1:05 a.m. à 1:20 a.m.  
15 min. de 1:20 a.m. à 1:35 a.m.  
15 min. de 1:35 a.m. à 1:50 a.m.  
15 min. de 1:50 a.m. à 2:05 a.m.  
15 min. de 2:05 a.m. à 2:20 a.m.  
15 min. de 2:20 a.m. à 2:35 a.m.  
15 min. de 2:35 a.m. à 2:50 a.m.  
15 min. de 2:50 a.m. à 3:05 a.m.  
15 min. de 3:05 a.m. à 3:20 a.m.  
15 min. de 3:20 a.m. à 3:35 a.m.  
15 min. de 3:35 a.m. à 3:50 a.m.  
15 min. de 3:50 a.m. à 4:05 a.m.  
15 min. de 4:05 a.m. à 4:20 a.m.  
15 min. de 4:20 a.m. à 4:35 a.m.  
15 min. de 4:35 a.m. à 4:50 a.m.  
15 min. de 4:50 a.m. à 5:05 a.m.  
15 min. de 5:05 a.m. à 5:20 a.m.  
15 min. de 5:20 a.m. à 5:35 a.m.  
15 min. de 5:35 a.m. à 5:50 a.m.  
15 min. de 5:50 a.m. à 6:05 a.m.  
15 min. de 6:05 a.m. à 6:20 a.m.  
15 min. de 6:20 a.m. à 6:35 a.m.  
15 min. de 6:35 a.m. à 6:50 a.m.  
15 min. de 6:50 a.m. à 7:05 a.m.  
15 min. de 7:05 a.m. à 7:20 a.m.  
15 min. de 7:20 a.m. à 7:35 a.m.  
15 min. de 7:35 a.m. à 7:50 a.m.  
15 min. de 7:50 a.m. à 8:05 a.m.  
15 min. de 8:05 a.m. à 8:20 a.m.  
15 min. de 8:20 a.m. à 8:35 a.m.  
15 min. de 8:35 a.m. à 8:50 a.m.  
15 min. de 8:50 a.m. à 9:05 a.m.  
15 min. de 9:05 a.m. à 9:20 a.m.  
15 min. de 9:20 a.m. à 9:35 a.m.  
15 min. de 9:35 a.m. à 9:50 a.m.  
15 min. de 9:50 a.m. à 10:05 a.m.  
15 min. de 10:05 a.m. à 10:20 a.m.  
15 min. de 10:20 a.m. à 10:35 a.m.  
15 min. de 10:35 a.m. à 10:50 a.m.  
15 min. de 10:50 a.m. à 11:05 a.m.  
15 min. de 11:05 a.m. à 11:20 a.m.  
15 min. de 11:20 a.m. à 11:35 a.m.  
15 min. de 11:35 a.m. à 11:50 a.m.  
15 min. de 11:50 a.m. à 12:05 a.m.  
15 min. de 12:05 a.m. à 12:20 a.m.  
15 min. de 12:20 a.m. à 12:35 a.m.  
15 min. de 12:35 a.m. à 12:50 a.m.  
15 min. de 12:50 a.m. à 1:05 a.m.  
15 min. de 1:05 a.m. à 1:20 a.m.  
15 min. de 1:20 a.m. à 1:35 a.m.  
15 min. de 1:35 a.m.

# COMMERCCE ET FINANCE

## LE MARCHÉ DES VIVRES

IL NE DONNE LIEU A AUCUN CHANGEMENT IMPORTANT — LES ARRIVAGES D'OEUFVONS TOUTS LES JOURS GRANDS — LA CONSOMMATION EST LOURDE — LE BEURRE.

Le commerce des oeufs continue d'être fort actif. La consommation est partout intense. Dans le Canada occidental, la ponte et les arrivages sont gérés par la rigueur de la température, mais, dans les provinces de l'Est, les arrivages sont tous les jours plus nombreux. Aussi les prix baissent généralement, en tout cas, ils demeurent à leur bas niveau. Il n'en va pas tout à fait de même des animaux vivants. Ceux-ci se maintiennent à leur niveau élevé des jours antérieurs. C'est que les arrivages sont plutôt restreints, surtout en ce qui concerne les bêtes de première qualité. Le mouvement des affaires est calme et la demande suffit amplement à absorber les offres.

Dans les autres compartiments tout est stationnaire. Nous cotons:

**FARINE-TYPE**  
Franco à bord (f.o.b.) Montréal... \$11.00  
Livraison au moulin... \$11.10  
En lots fractionnés et aux épiciers... \$11.20

**OEUFVONS**  
Les arrivages d'oeufs ressortent à 1,431 caisses, comparativement à 2,134 pour le même jour de la semaine dernière, et 1,287 pour la période correspondante de l'année passée.

**BEURRE**  
Les arrivages de beurre se présentent à 104 caisses, contre 12 pour le même jour de la semaine dernière et 62 pour la journée correspondante de l'année dernière.

**FROMAGE**  
Les arrivages de fromage s'établissent à 104 boîtes, par comparaison avec 20 boîtes pour la journée correspondante de la semaine passée et avec 36 pour le même jour d'il y a un an.

**SUCRE**  
New-York, 20. — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin centrifuge, \$7.28. Sucre fin granulé, \$9.

**VOLAILLES**  
La livre  
Dindes de choix... 43 à 45  
Poulets nourris au lait... 40 à 42  
Poulets... 36 à 37  
Poules lourdes... 33 à 34  
Poules légères... 30 à 31  
Canards No 1... 38 à 40  
Canards No 2... 36 à 37  
Oies... 28 à 30

**POMMES DE TERRE**  
Le marché des pommes de terre présente pas de changement digne de mention. Les Montagnes Vertes se vendent à raison de \$1.75, les Québec blanches, à \$1.50 le sac de 90 livres, chez Pacheteur (ex-store), tandis que des lots en wagonnets de Montagnes Vertes trouvent preneur à \$1.65 et de Québec blanches, à \$1.30 le sac de 90 livres, sur rail (ex-track). Les légumes sont généralement forts. Les navets Québec font \$1.50, les carottes, \$1.50 et les oignons, \$2.25 le sac de 70 livres, chez Pacheteur (ex-store).

**VIANDES FUMÉES**  
La fermeté des cours prévaut, dans le compartiment des viandes fumées et grillées et le train-train des affaires continue régulièrement chez les marchands à commission (jobbers). Les jambons de 8 à 10 livres se vendent à raison de 36 sous la livre; ceux de 10 à 15 livres cotent de 34 à 35 sous la livre, et les plus lourds s'établissent à 32 et 33 sous. Le lard fumé à déjeuner (breakfast bacon) se traite à 42 sous, le Windsor de choix varie de 44 à 45 sous, et le Windsor désossé trouve preneur à 46 et 47 sous la livre.

**LES GRAINS A CHICAGO**  
Cours fournis par la maison McDougall and Cowans:  
Cours d'ouverture Cours à midi  
MAIS — 154 152  
Mars, 142 134 141 1-2  
Mai, 134 1-2 133 3-8  
Juillet, 131 3-4 133 3-8  
AVOINE — 64 3-8 64 1-8  
Mai, 63 1-4 63  
Juillet, 63 1-4 63

**ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal.**  
**BRUNEAU & DUPUIS COURTIERS**  
Bureau de Montréal: 97 et 99 S.-FRANCOIS-XAVIER Succursales: QUÉBEC et BOREL. Fil direct avec POST & FLAGG, New-York.

## UNE INDUSTRIE NATIONALE

LA PRODUCTION DE NOS ERABLIÈRES, DEVRAIT DEPASSER, CETTE ANNEE, TOUTS LES RESULTATS CORRESPONDANTS ANTERIEURS — LA TEMPERATURE EST FAVORABLE — AU TRAVAIL.

Nous recevons du service de l'Agriculture et de l'Industrie sucrière de la province de Québec la communication suivante:

Au printemps tout renait: les arbres, enorgueillis durant les longs mois d'hiver semblent se ranimer, et ce sont eux qui, les premiers, nous livrent à la besogne primantière; déjà la sève coule dans leurs branches, soyons au poste pour la recueillir. Cette année, plus que jamais, il faut du sucre. N'allons pas nous reposer parce que la paix est signée, on demande encore notre aide et notre appui. Si la vie est moins dure, travaillons à la rendre encore meilleure. La douceur est de tous les temps, et le sucre est l'assaisonnement naturel et essentiel de toutes les douceurs. Redoublons d'efforts pour développer "notre industrie nationale". Cette année, que chaque érable "porte sa chaudière". Ne laissons pas perdre une seule goutte de sève qui peut contribuer au bien-être et à la richesse de la société. La saison s'annonce bonne, le printemps hâlit est de bon augure.

"Sturiers" de la province, élevés par nous, est-il en ordre et à sa place? depuis le plus petit châteaumeau jusqu'à la grande caserelle? Tous les moulins sont-ils solidement ajustés? Nous savons bien que les "vieux sucriers prévoyants" ne se sont pas pris au dépourvu. Déjà accompagnés de la "sucrière", ils sont montés à la "cabane" faire la tournée générale: la toilette des chaudières, les casseroles est faite, les enfants même ont préparé leurs "palettes"; chacun sa part: Bravo, ce sont des hommes d'avenir! Les commerçants, — ceux qui sont à leurs premières années de sucre — n'ont peut-être pas eu la prévoyance de leurs aînés; qu'ils se hâtent maintenant: la diligence des derniers jours compensera le manque de prévoyance des premiers; tout est bien qui finit bien. Mettons-nous tous à l'œuvre sans retard. Il ne faudrait pas, après la préparation, diminuer notre fabrication sucrière. Le progrès de l'an dernier doit être continué.

Le recensement de 1911 évaluait la production totale du sucre d'érable pour notre province à 9,427,634 livres; l'an dernier, d'après l'annuaire statistique de la province la production s'élevait à 10,173,622 livres de sucre et à 1,928,201 gallons de sirop, ce qui fait un total de 29,455,822 livres de sucre. En évaluant ce produit à 15 sous la livre — ce qui n'est pas exagéré — nous formons une valeur de \$4,418,344.80.

Le progrès est certainement notable, mais nous pouvons et nous devons faire mieux encore. Durant ces dernières années les pays alliés ont connu et apprécié notre "produit national" car il est propre à nos pays et plus particulièrement à notre province. Les demandes pour l'exportation sont très fortes et cette année encore les prix restent assez élevés. Tous ceux qui possèdent une "sucrière" ne devraient pas négliger ce précieux avantage qui leur est offert. Que tous ceux qui le peuvent, et ils sont nombreux en ce temps de mortelle saison, "entailent" les quelques étalles qu'ils possèdent. Qu'ils soient prêts à recueillir la sève dès les premiers jours.

Ainsi, on aura travaillé dans l'intérêt de notre province en faisant connaître davantage un produit national "notre sucre du pays", et on aura aussi travaillé dans l'intérêt personnel de chacun en grossissant le gousset des producteurs de sucre.

## LA BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 20. — L'état de situation hebdomadaire de la Banque d'Angleterre présente les variations suivantes:  
000'181 3/4 Réserve totale, aug.  
Circulation, aug. 798,000  
Espèces métalliques, aug. 979,656  
Portefeuille et avances, dim. 2,739,000  
Compte courant des particuliers, dim. 4,404,000  
Compte courant du Trésor, aug. 2,857,000  
Billets en réserve, aug. 118,000  
Fonds d'Etat, aug. 1,379,000  
Le rapport de la réserve de la banque à ses engagements vis-à-vis du public s'établit, cette semaine, à 19.90 pour cent, contre 19.61 pour cent, la semaine avant. Le taux officiel d'escompte se chiffre à 5 pour cent.

## DECLARATIONS DE DIVIDENDES

"Woods Manufacturing Company, Ltd." — Dividende trimestriel régulier de 1 1/2%, sur les parts de préférence, payable le 17 avril aux détenteurs de titres inscrits le 24 mars.  
"Canadian Steamship Lines, Ltd." — Dividende trimestriel régulier de 1 1/2%, sur les actions de priorité, distribuable le 17 avril aux porteurs enregistrés le 21 mars.  
"Nova Scotia Steel & Coal Co." — Dividendes trimestriels réguliers de 1-1/4%, sur les actions ordinaires, et de 1-1/4%, sur les parts de préférence, l'un et l'autre payables le 15 avril aux porteurs de titres inscrits le 31 mars.

## FAIRBANKS ET GOSSELIN

La maison de courtage Geo. W. Fairbanks & Company sera désormais connue sous la raison sociale de Fairbanks et Gosselin. Les associés sont MM. George W. Fairbanks et Jules Gosselin.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

L'EXCEDENT NET DU REVENU D'EXPLOITATION DE CETTE COMPAGNIE FAIT RESSORTIR UN MOINS-VALUE D'AU DELA DE 12 MILLIONS DE DOLLARS. — FRAIS GENERAUX ACCRUS.

Les recettes du Pacifique Canadien pour l'année financière arrivées le 31 décembre dernier, s'établissant à 10.97% du capital-actions ordinaire, par comparaison avec 15.89% en 1917 et avec 16.76% pour les 12 mois écoulés le 30 juin 1916. La somme distribuable en dividendes aux porteurs d'actions ordinaires de la compagnie (y compris l'excédent du revenu d'exploitation) s'élève à \$28,592,373, contre \$41,334,214 en 1917 et \$43,585,113 pour les douze mois précédents le 30 juin 1916. Pour la période s'étendant du 30 juin au 31 décembre 1916, la somme distribuable aux détenteurs d'actions ordinaires se chiffrait par \$29,199,857, soit 22.46% du capital-actions ordinaire de la compagnie. D'après le compte rendu provisoire publié hier soir, les recettes brutes du chemin de fer s'élevaient à \$157,537,698, en augmentation de \$5,148,364. Les frais d'exploitation présentent une augmentation de 17 millions de dollars, ce qui réduit de \$12,000,000 les recettes nettes de la compagnie. Après déduction de toutes les charges et appropriations, y compris le service des dividendes, l'excédent net annuel s'établit à \$2,203,621, soit une chute de \$10,200,000 par rapport aux chiffres correspondants de 1917. Le rapport des frais d'exploitation aux recettes brutes pour l'année dernière, se fixe à 78.09%, contre 69.45% en 1917, en dépit des efforts accomplis pour réduire au possible les frais généraux.

Nous résumons dans le tableau ci-dessous le compte revenu de la compagnie, pour les années 1917 et 1918:

	1918	1917
Recettes brutes...	\$157,537,698	\$152,389,334
Frais d'exploitation	123,035,219	105,845,316
Recettes nettes...	\$34,502,479	\$46,544,018
Charges fixes...	10,177,513	10,229,143
Excédent...	\$24,324,966	\$36,314,875
Fonds de retraite...	500,000	500,000
Solde...	\$23,824,966	\$35,814,875
x Transféré...	184,375	1,908,683
x Transféré...	1,908,683	1,908,683
Somme distribuable...	\$23,640,588	\$33,906,192
Dividende priv....	3,227,276	3,227,276
Solde...	\$20,413,312	\$30,678,916
Dividende ord.:	18,200,000	15,200,000
Excéd. net annuel...	\$2,203,621	\$15,478,916

## NOUVELLES DE WALL STREET

LA COTE SE RELEVE AU DEBUT, MAIS DES REACTIONS SE PRODUISENT.

(Wall Street)  
New-York, 20. — L'ouverture des affaires, aujourd'hui, a été marquée par un recouvrement d'une partie au moins du terrain perdu au cours de la chute exécutée par certaines valeurs à la fermeture d'hier. Les valeurs dites de spécialité ont surtout bénéficié de ce relèvement. Les U. S. Steel se sont maintenues à leur niveau de clôture d'hier, et les chemins de fer n'ont pas varié de sensibilité.

Des réactions variant de 1 à 2 points se sont produites durant la première heure d'opérations, par suite de la faiblesse des actions U. S. Steel de priorité, qui a abandonné 2 points et demi. Les Delaware and Hudson ont décliné de 2 points, et les Reading, d'un. Le mouvement des affaires s'est ralenti par la suite, la rumour voulant que la conférence qui débute sur le commerce de l'acier, à Washington, subit un temps d'arrêt.

## LES COMPENSATIONS

Les compensations des banques montrealaises, pour la huitaine écoulée ce matin, se présentent à \$95,088,275, comparativement à \$74,385,579 la semaine dernière et à \$87,672,570 pour la période correspondante de l'année dernière et à \$76,007,257 en 1917.

## POUR M. LAURIER

Ottawa, 20 (De notre correspondant). — On a chanté, ce matin, une grand-messe solennelle à l'église Sainte-Anne d'Ottawa, dont M. Jabbé J.-A. Myrand est le curé, pour le repos de l'âme de sir Wilfrid Laurier. Le sermon a été donné par le R. P. Alexis, curé, qui a prononcé un bel éloge de la carrière remarquable du défunt; un grand nombre de personnes assistaient à la cérémonie. Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, officiait à la messe pontificale.

## IL FAUT SE PRÉMUNIR

Québec, 20. — Le Dr C.-R. Paquin, chef du service d'hygiène de la ville, désire mettre le public en garde contre l'écllosion d'une épidémie de petite vérole dans les divers districts de la province, d'Ottawa à Gaspé. On traite actuellement enq cas sérieux à l'aide de contagieux de l'hôpital civique et la maladie existe dans diverses paroisses environnant la ville.

## LA MATINÉE A LA BOURSE

ELLE FOURNIT AUX ACTIONS "NORTH AMERICAN PULP" L'OCCASION DE CHANGER DE MAINS D'UNE MESURE RESPECTABLE — LE RESTE DE LA COTE EST TERNE.

Le calme est persistant, à la Bourse de Montréal, et l'inactivité continue de donner à notre place une figure pâle et sans vigueur. C'est que l'irrégularité la plus nettement caractérisée domine à Wall Street et que cette circonstance produit sur nous un effet certain. Si les valeurs se raffermissent à New-York, nous verrions peut-être nos titres, les mobiliers recouvrer la vie. Une seule des valeurs locales fait l'objet de nombreux achats, c'est les "North American Pulp", actions hors cote. Elles puisent leur stimulant dans le fait que le conseil d'administration de la compagnie doit se réunir à Montréal cet après-midi, ce qui est, pour certains, prometteur de nouvelles favorables.

Les "North American Pulp" passent de 5 1/4 à 5 1/2 et reviennent à finalemment à leur niveau du début. Les autres valeurs sont traitées dans des proportions médiocres. Nous les énumérons pièce-méle. Les "Tuckets" s'inscrivent à 28 1/4; des lots désassortis de "Lake of the Woods" s'établissent à 157; les "Wabasco Cotton" montent à 79 (ex-dividende); les "Iron" sont échangées, à 60 1/2 (ex-dividende); les "Can. Converters" s'échangent à 50 1/2; comme auparavant; les "Steel of Canada" ne bougent pas non plus, à 63 1/4; les "Asbestos Corporation" se ramènent à 54 1/2, après avoir touché 54 1/2; les "Montreal Power" regagnent une fraction, à 91 1/4; les "Riordon Paper" demeurent invariables, à 118; 10 parts de "Brompton Paper" cotent 59; les "Brantford" s'établissent à 53 1/2 et s'inscrivent à 55 1/2; des lots désassortis de "Dom. Textile" se négocient à 108; les "Can. Cement" s'ajoutent une fraction, à 64 1/2; 10 actions "Smelton" se transigent à 25 1/2; les "Shawinigan" ne changent pas, à 117 1/2; 15 parts de "Penmans" trouvent preneur à raison de 44; les Québec Railway" montent à 21, cours précédent; et les "Dom. Glass" passent de 44 1/2 à 44 1/2 (ex-dividende) en cours de séance.

Dans le compartiment des actions de priorité les "Canadian Car" se fixent à 88; les "Asbestos Corporation" s'absorbent à 79; des lots désassortis de "Can. Cement" s'échangent à 99; et des fragments de lots "Iron" trouvent acquéreur, à 96. Dix parts de "Riordon Paper" se transigent à 66, et des morceaux de lots "National Breweries" se vendent à 66.

Les valeurs dont les noms suivent viennent ex-dividende aujourd'hui: "Ottawa Light, H. & P." 1 1/2 p. c.; "Tri-City", de priorité, 1 1/2 p. c.; "Can. Locomotive" ordinaires, 1 1/2 p. c., de priorité, 1 1/2 p. c.; "Ogilvie", 1 1/2 p. c.; "Soo" ordinaires, 3 1/2 p. c. de priorité, 3 1/2 p. c.; "Gould Manufacturing" ordinaires, 1 1/2 p. c. de priorité, 1 1/2 p. c.

## OPERATIONS DE LA MATINÉE

Cours fournis par les agents de change, L. G. Beaubien et Cie, 50, rue Notre-Dame, Montréal.

**Actions ordinaires**  
Brazilian, 110 à 55 1-4, 25 à 55 3-8, 10 à 57 1-2, 25 à 55 3-8, 60 à 55 1-4.  
Can. Steamship, 20 à 44 1-4, 25 à 44.  
Mont. L. H. and P. Cons. (Civ. Invst.), 40 à 91 1-4, 10 à 91 1-4.  
Asbestos Corp., 15 à 54 5-8, 50 à 54 1-2, 70 à 54 3-4, 5 à 54 3-4.  
Canadian Car, 10 à 88 1-2, 28 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2, 25 à 60 1-2.  
Textile, 55 à 108.  
Tooke Bros., 25 à 22 1-2.  
Tuckets, 25 à 28 1-4.  
Wabasco, 25 à 79, 25 à 71.  
Con. Smelting, 10 à 25 1-2.  
Dom. Glass, 25 à 44 7-8, 25 à 44 3-4, 50 à 44 1-2.  
Steel Corp., 5 à 60 1-2, 28 à 60 1-2, 10 à 60 3-8, 7 à 60 1-2, 475 à 60 1-2,

LA PAIX

LE GÉN. ALLENBY CONSEILLER DANS LES QUESTIONS DU LEVANT

Il est arrivé d'Egypte à Paris, pour renseigner le Conseil suprême à ce sujet — Le sous-comité qui va rencontrer les représentants des neutres, à propos de la Ligue des nations.

(Service de la Presse Associée) Paris, 20. — Le général Allenby, commandant des troupes anglaises en Palestine, est arrivé ici, hier, d'Egypte, dans le but de renseigner le Conseil suprême sur les questions qui regardent le Levant.

Selon le correspondant du "Giornale d'Italia", à Paris, les réclamations des Italiens présenteront à la Conférence de la paix seront accordées sans difficultés.

Le sous-comité suivant a été nommé pour rencontrer les représentants des pays neutres afin de discuter le projet de Ligue des nations.

La délégation américaine, dit-on, a l'intention de n'accepter qu'un nombre limité d'amendements à la Ligue des Nations.

Le secrétaire d'Etat, des Etats-Unis, M. Lansing, présidera la réunion des délégués des pays neutres, jeudi, pour entendre leurs vues sur la situation.

Il est entendu que la commission de la Ligue des Nations s'assemblera de nouveau, et complètera les amendements; mais le pacte définitif sera inclus dans le traité de paix.

LES HOSTILITES DEVRONT CESSER EN GALICIE.

Paris, 20. — La situation en Galicie a été étudiée hier, par le Conseil suprême et l'on a décidé de demander aux Polonais et aux Ukrainiens de cesser les hostilités, à certaines conditions.

CLAUSES RELATIVES AUX VOIES FERREES

Paris, 20. — La commission de la conférence de la paix qui s'occupe du statut international des ports, canaux et chemins de fer, a rencontré hier le ministre des Travaux publics pour étudier les clauses qui se rapportent au transport par chemins de fer qui seront insérées dans le traité de paix.

LA LEGISLATION DU TRAVAIL

Paris, 20. — La commission char-

gée d'étudier la législation internationale du travail (tenira probablement sa dernière réunion aujourd'hui, alors qu'elle se verra à une entente sur tous les points débattus. L'opinion des Américains est que chaque pays devrait régler ses propres problèmes ouvriers sans demander l'intervention de la Ligue des Nations.

Le communiqué officiel suivant relativement à la réunion a été publié ce soir: "La 28e et la 29e assemblées du comité de la législation sur le travail international ont eu lieu aujourd'hui. Le sous-comité spécialement nommé pour trouver une solution aux difficultés qui se sont soulevées au sujet de l'application des conventions du travail par certains Etats fédéraux, a présenté un rapport suggérant une solution qui a été adoptée par la commission.

"La lecture finale de la convention anglaise au sujet de l'établissement d'une organisation permanente pour la législation internationale du travail a été faite, et la convention telle qu'amendée a été adoptée par la commission pour être soumise à la conférence de la paix.

"La commission continuera alors la discussion pour recommander l'inclusion des clauses du travail dans le traité de paix."

BRUXELLES CONVOITE L'HONNEUR

(Service de la Presse Associée) Paris, 20. — Les délégués belges ont présenté une requête officielle de la Belgique demandant que Bruxelles soit choisie pour être le siège de la Ligue des Nations. Ces délégués ont transmis au président Wilson ainsi qu'aux chefs des grandes puissances copie d'une lettre du bourgmestre Max de Bruxelles, disant que la municipalité offrirait à la Ligue le palais Egmont, autrefois la propriété du duc d'Arenberg, pour lui servir de siège.

LA BELGIQUE ACCEPTE LE PRINCIPE

Paris, 20. — Une dépêche de Bruxelles citant la feuille sociale belge "Le Peuple", annonce que le gouvernement belge a accepté le principe de la journée de huit heures et qu'il désire faire entrer cette clause dans le traité de paix. Des instructions à cet effet ont été envoyées à M. Vandervelde, le membre socialiste de la délégation belge à la conférence de la paix.

SENTIMENT ANTIAMERICAIN

(Service de la Presse Associée) Vladivostok, 20. — Il semble y avoir une campagne systématique contre tout ce qui est américain, depuis que plusieurs hommes de troupes sont débarqués ici au mois d'août dernier. Les journaux semblent être complètement hostiles à tout ce qui est américain.

NOMME OBSERVATEUR

(Service de la Presse Associée) New-York, 20. — Le major Partridge, de la Royal Air Force, agrira comme observateur officiel des envolées transatlantiques qui partiront de Saint-Jean, Terre-Neuve. C'est la nomination que Club Aero Royal du Royaume-Uni a confirmée hier soir, auprès du club aéro d'Amérique.

CLEMENCEAU NE DEMISSIONNE PAS

(Service de la Presse Associée) Paris, 20. — Une rumeur qui circulait hier, disant que le premier ministre Clemenceau avait remis son portefeuille de ministre de la guerre à été démentie, hier soir, par les autorités.

ÉTATS RECONNUS

(Service de la Presse associée) Bruxelles, 20. — La Belgique a reconnu l'indépendance de la Pologne.

UN NOUVEAU PARTI

(Service de la Presse associée) Berne, 19. — Le conseil de la Confédération suisse a reconnu aujourd'hui la nouvelle nation yougo-slave.

UN REPRESENTANT FRANÇAIS A NNE

Paris, 20. — Le gouvernement français, dit le "Petit Parisien", a l'intention de reprendre au moins officieusement les relations diplomatiques avec l'Autriche allemande. Le ministre des Affaires étrangères Pichon, dit encore ce journal, a fait demander à Paris Henri Alize, le ministre français à La Haye. On dit que M. Alize sera probablement nommé à Vienne.

M. GEORGE PERLEY DEMISSIONNERAIT

Ottawa, 20. — La rumeur de la démission de M. George Perley circule ici. Notre ministre recevrait sous peu au Canada s'occuper de ses affaires personnelles.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE HONGRIE

Budapest, 20. (Havas). — Le gouvernement a décidé que l'élection des députés à l'Assemblée nationale hongroise aurait lieu le 13 avril prochain.

ALLEMAGNE

UNE SCISSION IRRÉMÉDIABLE

LE GROUPE PRINCIPAL DES SOCIALISTES ET LE PARTI SOCIALISTE INDEPENDANT SEMBLENT DIVISES A JAMAIS A LA SUITE D'UN DISCOURS VIOLENT DU MINISTRE HEINE.

(Service de la Presse Associée) Berlin, 19. — Il semble avoir une scission irrémédiable entre le parti socialiste de la majorité et le parti socialiste indépendant. Cette dénonciation est le résultat d'un discours prononcé par M. Wolfgang Heine, à la Diète prussienne, en réponse à la demande faite par les indépendants d'abroger la loi mar-

M. Heine, qui est le ministre de la Justice en Prusse et l'un des chefs du groupe principal des socialistes, a porté une grave accusation contre la faction de Hugo Haase, le chef des indépendants. Il a rappelé l'étroite coopération qui a existé entre les indépendants et le spartacus depuis le commencement de la révolution. Dans sa défense du cabinet allemand qui a proclamé la loi martiale lors des émeutes de Lichtenberg, Heine a accusé les indépendants de s'être servis "du sang des victimes spartacistes dans le but de réaliser leurs aspirations politiques. M. Heine a dit aux indépendants qu'ils sont plus intéressés à la Russie qu'au bien-être de l'Allemagne.

Le ministre de la Justice a flétri Karl Radek, le socialiste russe, qui est en prison à Berlin, sous l'inculpation d'avoir tenté de soulever le spartacus. Il dit que ce n'est pas le "rouleau" russe qui avait causé la défaite allemande mais le bolchevisme et la corruption soudoyés par l'or russe.

Les indépendants ont tenté d'embrasser Heine en hochant son discours d'interruptions, mais le ministre a été chaleureusement applaudi par ses partisans et par la partie des bourgeois. Le chef de la majorité a dit que les indépendants ont commencé à jouer double jeu, dès le 9 novembre, quand le parti de Philip Scheidemann a consenti à se joindre à la faction Haase dans le but de renverser le gouvernement.

L'orateur a dit que tandis que les négociations avec les chefs du parti indépendant se poursuivaient, pendant toute la journée, les indépendants faisaient en sorte de laisser à Lichtenberg le temps nécessaire pour occuper les édifices du Reichstag avec les gardes rouges spartacistes. De plus, les indépendants s'étaient adjoints des détracteurs dans le but de semer la terreur, dans les premiers jours de la révolution. Heine a aussi tenu les indépendants responsables de la conduite pro-spartacus du chef de police Eichhorn, et pour la conduite anarchique des marins de George Ledebour. Il les a aussi accusés d'avoir occasionné la dernière grève. L'orateur a ajouté que bien que le Spartacus soit l'instrument des indépendants, ces derniers sont la seule et réelle menace, parce qu'ils sont la cause de tout le mouvement terroriste.

Adolf Hoffman qui a approuvé la motion des indépendants demandant le rappel de la loi martiale, a répondu à Heine par un discours de deux heures dans lequel il a exposé les brutalités et les exécutions illégales faites par les autorités militaires dans le but de supprimer les émeutes.

UNIVERSITE LAVAL

FACULTE DE ARTS

Semaine 16-22 mars

Jeudi, 20, 8 heures 15, salle des conférences.—Cours d'économie.

Jeudi, 20, 8 heures 15, salle des conférences.—Cours d'économie et de législation industrielles. (Prof. Montpetit), 16e leçon.—Les grèves.—Définition. Causes. Fréquence. Statistique et géographique des grèves. Résultats. Le droit de grève. — La grève est-elle une rupture de contrat de travail? — La grève et la loi. — Conciliation et arbitrage. — La loi Lemieux.

Vendredi, 21, 8 heures 15, salle des conférences.—Cours de la Schola cantorum.—Degré intermédiaire.—(Prof. Pineault).

Samedi, 22, Cours de pédagogie.—Congrégation de Notre-Dame, (1919) (avec M. Sherbrooke).—English Section 2 P. M. Correction of the third essay. (Rév. Reid) : 3.15 P. M. Littérature in the Primary grades (A Sister of the C. N. D.)

UNE HYPOTHÈQUE DE PREMIÈRE VALEUR

Washington, 20. — Des citoyens américains entrepreneurs ont résolu de pourvoir la ville de Vienne des provisions de bouche nécessaires à la population, pourvu qu'elle puisse offrir des garanties, et même des paiements en immeubles. Un groupe d'entre eux a pris ainsi possession de l'hôtel municipal de Vienne.

Il ne s'agit plus que d'abaisser les barrières que les autorités ont élevées entre les fabricants américains et les consommateurs européens.

L'INFLUENZA À RIO DE JANEIRO

Rio de Janeiro, 20. — La grippe est signalée comme à l'état épidémique dans l'armée brésilienne. Il y a trois cents cas à l'hôpital militaire de cette ville.

LA POPULATION DU PAYS

Ottawa, 20. — La population du Canada serait de 8,835,000 âmes selon la réponse donnée à M. Tobin, aux Communes. Au dernier recensement, elle était de 7,206,643.

RUSSIE

UNE VICTOIRE, DEUX DÉFAITES

LES BOLCHEVISTES L'EMPORTENT AU NORD D'ODESSA, MAIS SONT BATTUS A KHERSON ET AU SUD D'ARKHANGEL. — ON ANNONCE UNE REVOLTE DES MENSHIVIKI.

(Service de la Presse Associée.) Londres, 20.—Des rapports non confirmés relatent qu'une révolution des menshiviki, élément modéré du parti social-démocrate, contre le gouvernement des soviets, a éclaté à Petropgrad. Ces rapports sont de provenance allemande.

DEFAITE DES MENSHIVIKI

Londres, 20. — Les bolcheviki ont attaqué, samedi, la ville de Morjogorskaya, à 130 milles au sud d'Arkhangel, mais ils ont été repoussés. L'ennemi a laissé 57 morts et plusieurs blessés sur le sol. On a pris cinq prisonniers et six canons. Les menshiviki ont été défaits par les troupes des soviets. Ils se sont retirés vers Odessa et vers le nord de la ville, selon une dépêche russe. Un rapport précédent, du 15 mars, dit que les non-bolcheviki ont repris l'offensive, dans la région d'Odessa. Une contre-attaque des soldats des soviets les aurait repoussés. Ils sont embusqués derrière Brezovka. On dit que la ville de Zhitomir a été occupée par les forces soviets. Voici le communiqué: "Les troupes soviets ont remporté une victoire, dans la région d'Odessa. Des détachements de gardes blanches, comprenant des partisans du général Denikine et du général Petlura, ont bravement défendu les abords de la ville. Les gardes rouges ont défait l'ennemi qui se retire derrière la ville."

LES GRECS BATTENT LES BOLCHEVISTES

Salonique, 20.—Les troupes grecques ont défait les bolcheviki russes, à Kherson, au nord d'Odessa, et ont fait une avance d'environ douze milles, suivant une dépêche officielle des quartiers-généraux grecs. Les Grecs se sont emparés de matériel de guerre et ont fait plusieurs prisonniers.

Les troupes grecques ont occupé Kherson, suivant une dépêche d'Athènes, en date du 26 février. Une autre dépêche rapporte que les troupes grecques et roumaines ont fait une avance, au nord d'Odessa, en poursuivant les bolcheviki. Ce combat eut lieu probablement au nord de Kherson.

Pendant plusieurs mois, des détachements français et anglais se sont maintenus à Odessa, mais des rapports reçus à Londres, aujourd'hui, disent que la situation à Odessa était fort critique, les troupes se sont retirées. Ce rapport, qui n'a pas été démenti, ne peut cependant pas être confirmé.

Une dépêche russe reçue à Londres, le 12 mars, rapporte que Kherson a été pris par les troupes des soviets de l'Ukraine. Kherson, situé à quatre-vingt-deux milles au nord d'Odessa, est un centre important de commerce.

BLESSÉS CANADIENS À PORTLAND

Portland, Me., 20.—Le navire-hôpital "Araguaya", qui est parti de Liverpool, avec 800 soldats canadiens blessés, arrivera au port vendredi après-midi, annonce un message de son commandant.

Le major-général Frothingham, directeur général du service médical canadien, a communiqué hier la décision prise de faire de Portland le port d'attache de tous les navires qui ramèneront d'Europe les blessés canadiens, au nombre de 20,000. Il aura charge de veiller à leur débarquement.

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 20. — La pression atmosphérique est haute sur la plus grande partie du continent, pendant qu'une dépression atmosphérique se fait sentir au nord-ouest des Bermudes. Il fait beau et relativement doux, de l'Ontario à l'est, et froid dans les provinces de l'Ouest.

Laes inférieures, baie Georgienne, vallée de l'Ottawa, haut et bas St-Laurent. — Beau, aujourd'hui et demain. Pas grand changement de température.

Golfe et côte nord. — Vents du nord-est, beau aujourd'hui et demain. Température stationnaire ou plus basse.

Provinces maritimes. — Forts vents du nord-est, probablement des coups de vent au large de la côte de la Nouvelle-Écosse, quelques averses locales; mais généralement beau, aujourd'hui et demain. Température stationnaire ou un peu plus basse.

Lac Supérieur. — Beau, plus froid, ce soir à Port Arthur, quelque peu plus froid au Saull, demain. Manitoba et Saskatchewan. — Beau et froid, aujourd'hui et demain.

Alberta. — Beau, aujourd'hui et demain, et un peu plus doux.

RELEVÉ DU THERMOMETRE.

Table with 2 columns: Location and Temperature (Max. Min.). Rows include Prince Rupert, Victoria, Kamloops, Calgary, Edmonton, Prince Albert, Winnipeg, White River, Saull Ste-Marie, Toronto, Kingston, Ottawa, Montréal, Québec, St-Jean, N.-B., Halifax.

DUPUIS FRÈRES

CINQUIÈME JOUR DE NOTRE Vente de 51ème Anniversaire

PALETOTS GANTS pour DAMES

PALETOTS demi-saison, pour jeunes gens, grandeurs 32 à 34, nouveaux modèles avec ou sans ceinture, en tweed mélangé brun 14.95. En tweed mélangé gris... 19.95. COMPLETS pour garçonnets de 10 à 13 ans, genre Norfolk, collette bouffante, en serge marine. Valeur spéciale... 13.50. Au rez-de-chaussée.

Pâtisseries BAS POUR DAMES

Beignes riches, 2 douzaines pour... 35. Brioche, 2 douzaines pour... 25. Gâteau éponge, avec coco et gelée. Rég. 20 la douzaine pour... 15. Gâteau Genoé et Sultan. Rég. 50 la livre. Vendredi... 33. N'oubliez pas vos soldes d'automne pour Pâques; boîte spéciale pour emballage, 15, 18 et 20. Tout ce qu'il faut pour faire une bonne boîte; gâteaux aux fruits, tabac, cigares, etc. Au rez-de-chaussée.

PORTRAITS LAURIER

Avec tout achat de 1.00 et en plus .15, vous avez droit à un portrait en 7 couleurs de sir Wilfrid Laurier.

TISSUS LAVABLES

INDIENNE DE COULEUR. "Notre meilleure valeur", fond pâle avec rayures ou dessins de fleurs, pour chemises pour hommes, blouses pour dames, etc. couleur indélébile. Val. 35 pour... 25. SHIRTING OXFORD, bon tissu très fort. Prix spécial... 39. NOUVEAU VOILE GRAPHON, 40 pouces de largeur, aussi couleur anglaise, qualité exceptionnelle, lavable et de durée, ne se froisse pas. 49. LINDON Blanc, tissu rare, qualité très fine pour robes de bébé, sous-vêtements, etc. la vente... 59. TISSU rayé bleu et blanc, couleur indélébile, pour uniformes de garde-malade, salopettes pour enfants, etc. Régulier 60. Spécial... 39. VOILE BLANC, 40 pouces de largeur, spécial pour ouvrages de fantaisie, blouses, robes de soirée, etc. tissu très fin. Valeur de 75 pour... 59.

Au troisième

COUSSINS DE KOPOK TOUT FAITS, en cretonne, finis avec glands. Rég. 3.25 pour 2.39. CARPETTES en jute bien épaisses, jolis dessins et qualité durable; grandeur 27 par 34... 2.10. GRANDS RIDEAUX en marquise crème ou écarlate, grand choix de dessins. Valeur spéciale de 7.50 à 14.00. Au troisième.

Sous-vêtements

SOUS-VETEMENTS en mérinos, marque Penman, mélange de laine et coton, pesant moyen, grandeur 34 à 48. Rég. 1.25 et 1.50 pour 1.19. COMBINAISONS en mérinos, de demi-saison, marque Penman, mélange de laine et coton, grandeur 34 à 42. Spécial... 2.29. Au rez-de-chaussée.

EPICERIE DUPUIS

LICENCE DE LA COMMISSION DES VIVRES DU CANADA, No 8-875. Téléphonez votre commande d'épicerie ce soir, avant 8h. Appelez Est 8890. SPÉCIAUX DU JEUDI SOIR, DE 6 A 10 H., PAR TELEPHONE. Appeler Est 8890. Poudre à pâtisserie, 1 lb. 30. Sel de table, le sac... 30. Farine Orléans ou Rég. 40. Le sac de 7 lbs... 40. Le sac de 24 lbs... 1.09. Le sac de 35 lbs... 1.29. Meilleures tomates empaquées dans des boîtes sanitaires. La plus grosse boîte sur le marché. La boîte... 25. Cacao Fry, la boîte 1 lb. 23. Cacao Baker, la boîte 23 et 45. Lait Kond, la boîte 15, 25 et 34. Pâtée de tomates italiennes, la boîte... 15. Cloves fraîches, 1 lb. 25. Soupe au vermicelle, tomates, Campbell, 3 boîtes... 48. Pruneaux secs, la lb. 19. Marmelade d'oranges, la jarre... 29. THÉS ET CAFÉS DE CHOIX. Thé vert Japon, la lb. 35, 60, 85 et... 70. Le noir mélange, la lb. 22. Le noir Orange Pekoe, la lb. 25. Café spécial, la lb. 35. Café Mocha et Java, la lb. 45. Café Standard Java, la lb. 35 pour. Chocolat Baker, pour la cuisson, le morceau... 25. 2 pour... 25. Raisin épinette, 2 paquets... 25. Raisin Corinthe de Californie, la boîte 1 lb. 2 boîtes... 25. Sauce à la viande, 3 bouteilles... 28. Vinaigre noir, la bouteille... 19. Meilleur riz Patna, 2 lbs... 21. Vinaigre blanc, la bouteille... 10. Pêves blanches, la lb... 10. Bons pois à soupe, 2 lbs... 25.

DUPUIS FRÈRES

LE MAGASIN DU PEUPLE 447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe. J. H. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupuis, Directeur-Général.